



La Grèce et l'Europe poussent un soupir de soulagement Page B 3



Couche-Tard souffre d'une guerre de prix des cigarettiers Page B 5

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MERCREDI 28 NOVEMBRE 2012

AVEOS

Le juge prend la cause en délibéré

Le Québec n'avait pas le droit de poursuivre, plaide Air Canada

FRANÇOIS DESJARDINS

Le gouvernement du Québec n'avait « d'aucune façon l'intérêt juridique » pour poursuivre Air Canada afin de faire respecter une loi adoptée au niveau fédéral, a affirmé le transporteur au dernier jour des plaidoiries en Cour supérieure.

Le procureur général du Québec, qui accuse Air Canada de ne pas avoir respecté une loi de 1988 et sa disposition concernant le maintien de « centres d'entretien et de révision » dans trois villes du pays, demande au juge Martin Castonguay de forcer le transporteur à effectuer ou sous-traiter les travaux naguère confiés à Aveos à Montréal.

Aveos était autrefois une filiale de l'ex-société mère d'Air Canada, ACE Aviation. La société a fermé ses portes au mois de mars, sans préavis, accusant Air Canada, son principal client, de lui donner des volumes de travail de plus en plus incertains. Air Canada affirme pour sa part qu'Aveos était au courant de tout et que l'industrie de l'entretien est cyclique par nature.

La poursuite est carrément irrecevable, a affirmé mardi M^e Patrick Girard, un avocat du cabinet Stikeman Elliott qui représente Air Canada. « Elle est mal fondée à sa face même », a-t-il dit dans le dernier droit des plaidoiries.

Non seulement M^e Girard a déclaré au juge que « le jugement déclaratoire que le procureur général du Québec vous demande est inapproprié », mais il a dit essentiellement que seul le procureur du gouvernement du Canada aurait pu tenter une telle procédure, ce qu'il n'a pas fait car « la loi est respectée ».

La loi adoptée par le Parlement canadien en 1988, qui est au cœur du débat, est celle qui a entraîné la privatisation d'Air Canada, ex-société de la Couronne. Outre la mention des centres à Montréal, Winnipeg et Mississauga, elle oblige le transporteur à maintenir son siège social à Montréal et à offrir un service bilingue.

Air Canada, qui dit se conformer à toutes ses obligations, fait cependant valoir au juge Castonguay que cette mention des trois villes dans la loi ne fait qu'obliger le transporteur à les inclure dans ses statuts. « Nous ne sommes pas ici dans un litige de droit public », a dit M^e Girard. « Il est question ici de statuts, qui sont un contrat entre une entreprise et ses actionnaires. »

Lorsque la société Aveos a fermé ses portes, le 18 mars, elle comptait environ 2600 employés au Canada, dont 1800 à Montréal. Elle comptait trois divisions: entretien de moteurs, de composants et de cellules.

Aveos était la nouvelle mouture d'Air Canada Technical Services, dont ACE Aviation s'est départie pour 683 millions en 2007. ACTS est devenue Aveos en 2008. Lorsque le sous-traitant a dû se recapitaliser en 2010, Air Canada a pris une participation de 17,5%.

VOIR PAGE B 2 : AVEOS

COMMANDE RECORD POUR BOMBARDIER

Un contrat de 7,8 milliards \$US

VistaJet achètera jusqu'à 142 avions Global, mais 56 au minimum

ÉRIC DESROSIERS

Bombardier a reçu la plus grande commande de jets d'affaires de l'histoire.

Annoncé mardi, le contrat conclu avec la compagnie européenne de location d'appareils de luxe VistaJet comprend une commande ferme de 56 biréacteurs d'affaires Global évalués à 3,1 milliards, ainsi que des options pour 86 appareils de la même famille de plus pour une valeur totale qui dépasserait 7,8 milliards.

L'annonce suit de peu un autre très gros contrat signé cet été et semble confirmer la vigueur de ce marché qui s'adresse aux milliardaires et aux multinationales. Elle arrive alors que les agences de notation s'inquiètent du retard du constructeur montréalais dans la mise au point de son ambitieuse nouvelle famille d'avions de ligne de 110 à 150 places CSeries ainsi que de la faiblesse de ses flux de trésorerie.

« C'est incontestablement une commande historique pour Bombardier », a déclaré dans un communiqué Steve Ridolfi,



BOMBARDIER

Un avion d'affaires Global 6000

président, Bombardier Avions d'affaires, dont les premières livraisons à VistaJet doivent commencer en 2014. Les marchés ont semblé apprécier l'annonce, le cours de l'action de la société mère, Bombardier inc., gagnant 8% durant la journée et clôturant à 3,37\$.

La commande porte sur les modèles 5000, 6000 et 7000 du

Global, le plus gros jet d'affaires de Bombardier. Ces appareils, dont deux attendent toujours leur homologation, doivent pouvoir voler à une vitesse légèrement inférieure à celle du son et transporter jusqu'à dix passagers et quatre membres d'équipage dans « un confort ultime ». Les ventes d'une telle importance

s'accompagnent habituellement d'escompte sur le prix courant.

L'assemblage de ces avions est fait à Toronto, alors que leur aménagement intérieur est effectué à Montréal. Une porte-parole de Bombardier Avions d'affaires a indiqué mardi, à La Presse canadienne, que la commande de

Deux clients

Le carnet de commandes de Bombardier pour ses avions d'affaires est dominé par deux clients: VistaJet, dont il est question ici, et NetJets, une filiale du conglomérat Berkshire Hathaway, contrôlé par le légendaire investisseur Warren Buffet. « Les grosses commandes comportent un risque d'annulation plus élevé en cas de chute des marchés », fait remarquer Cameron Doerksen, analyste à la Financière Banque Nationale.

VistaJet n'allait pas avoir d'impact immédiat sur leur cadence de production.

L'analyste de la Financière Banque Nationale, Cameron Doerksen, en doute toutefois. Bombardier, note-t-il, rapportait récemment que le carnet

VOIR PAGE B 2 : AVIONS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

EN GUISE DE RÉPLIQUE À LE REMÈDE IMAGINAIRE

Les immigrants peuvent aider le Québec, s'il veut bien d'eux

L'IRIS rappelle que les nouveaux arrivants, souvent bardés de diplômes, restent sous-employés

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Avant ceux qui colportent un discours selon lequel l'immigration est un faux remède pour l'économie: ce sont plutôt les ravages de la discrimination qui nuisent aux nouveaux arrivants, comme en font foi d'irréconciliables taux de scolarité élevés avec des niveaux de chômage deux à trois fois plus importants que chez les « natifs ».

Cette thèse des obstacles discriminatoires est défendue dans une note publiée mardi par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui insiste sur le fait qu'au Québec, encore plus qu'au Canada, les minorités éprouvent d'importantes

difficultés à trouver un travail, ou à recevoir un salaire décent, et ce, malgré le fait que leur taux de scolarisation est nettement supérieur à celui de la population en général.

Les chercheurs Mathieu Forcier et Laura Handal notent en outre « deux éléments inquiétants » dans leur analyse des taux de chômage des immigrants: d'une part, le non-emploi est encore plus important chez les minorités visibles (dites racisées) que chez les immigrants originaires des pays sources habituels (États-Unis et pays européens); d'autre part, les écarts sont encore plus marqués au Québec que partout ailleurs au Canada.

Les chiffres sont éloquentes. D'abord, sur le taux de scolarité: au Canada, 51% des immigrants reçus en 2006 avaient un diplôme universitaire, contre 19% chez la population canadienne. Et en contraste parfait avec cette éducation supérieure, on relève une incapacité à travailler chez plusieurs, comme en font foi des taux de chômage imposants. En 2006, il n'était que de 4,5% chez la population active née au Canada, contre 11,5% pour les immigrants très ré-

cents (5 ans ou moins de présence au Canada) et 7,3% pour les arrivants récents (5 à 10 ans). A noter que les taux d'employabilité s'améliorent au fil du temps, ce qui corro-

bore la théorie selon laquelle les retombées économiques à long terme sont positives.

L'étonnant paradoxe liant scolarité élevée et difficultés professionnelles fait dire à l'IRIS qu'il existe au Canada, et au Québec encore davantage, « un inquiétant problème d'inégalité sociale » découlant du manque de reconnaissance des compétences étrangères, d'une mauvaise application des politiques d'intégration et d'une discrimination au travail.

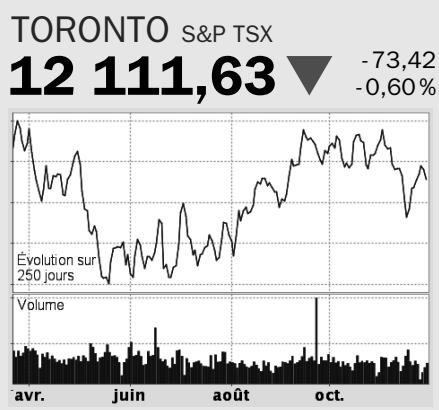
Un constat que ne partagent pas tous les chercheurs. « Une position radicalement opposée à cette lecture a récemment eu bonne presse au Québec », écrit d'ailleurs M. Forcier et M^{me} Handal, en pointant directement la thèse de Benoît Dubreuil et Guillaume Marois,

VOIR PAGE B 4 : JUSTICE

Minorités visibles

Le marché du travail n'est pas parfaitement exempt de préjugés à caractère raciste, estiment les chercheurs de l'IRIS. Cela se traduit notamment par des écarts importants dans les revenus d'emploi moyens chez les immigrants racisés. Ainsi, un homme immigrant originaire des nouveaux bassins d'immigration gagne en moyenne 68,7% du salaire moyen de son homologue non racisé. Le taux de chômage était de 5,5% au Canada en 2011, mais de 9,4% chez les immigrants européens à l'entrée, et de 21,3% pour ceux venant d'Afrique.

MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	152 654	12 111,63	-73,42	-0,6	Matériaux	42 362	324,61	-5,53	-1,7
S&P TX20	57 158	573,34	-4,08	-0,7	Immobilier	4 599	225,59	-0,43	-0,2
S&P TX60	87 823	694,91	-4,52	-0,6	Télécoms	3 749	110,24	-0,20	-0,2
S&P TX60 Cap.	87 823	768,43	-5,00	-0,6	Serv. collect.	2 600	216,87	+0,23	0,1
Cons. de base	3 629	230,81	-0,96	-0,4	Métaux/minerais	7 937	911,07	-7,00	-0,8
Cons. discrét.	5 651	92,60	-0,21	-0,2					
Énergie	40 598	246,94	-2,62	-1,0					
Finance	13 219	184,68	-0,26	-0,1					
Aurifère	37 950	130,76	-7,69	-2,4					
Santé	1 112	61,41	-0,45	-0,7					
Tech. de l'info	13 151	25,54	-0,51	-2,0					
Industrie	14 914	116,01	+0,87	0,8					

TSX CROISSANCE

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
TSX Venture	75 776	1 206,17	-19,58	-1,6

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en baisse, touchée par l'incertitude entourant les négociations visant à empêcher l'économie américaine de plonger dans le « précipice fiscal » qui la menace. Le leader de la majorité au Sénat a déclaré que peu de progrès avait été fait dans les négociations sur un nouvel accord budgétaire.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE

Alim. Couche-Tard	ATD.B	46,54	-0,73	-1,54	371	28,61	51,18
Astral Media	ACM.A	45,85	-0,23	-0,50	772	32,31	49,29
Canadian Tire	CTC.A	67,01	-0,31	-0,46	212	62,08	73,46
Cogeco	CCA	37,10	-0,01	-0,03	35	34,45	54,28
Corus	CJR.B	23,08	-0,06	-0,26	443	18,38	24,98
Jean Coutu	PJC.A	14,34	-0,08	-0,55	128	12,15	15,84
Loblaws	L	33,37	0,19	0,57	488	31,11	38,60
Magna	MG	45,18	-0,16	-0,35	532	32,72	48,99
Metro	MRU	59,84	-0,20	-0,33	225	49,60	61,00
Quebecor	QBR.B	37,69	0,00	0,00	67	31,81	40,35
Rona	RON	10,76	-0,11	-1,01	48	8,73	14,49
Saputo	SAP	45,29	-0,01	-0,02	182	37,28	46,36
Shaw	SJR.B	21,38	0,12	0,56	581	18,93	21,88
Shoppers Drug Mart	SC	41,32	-0,20	-0,48	550	39,30	44,44
Tim Hortons	THI	46,40	0,12	0,26	261	45,56	57,91
Transat A.T.	TRZ.B	5,40	-0,05	-0,92	6	2,79	7,74
Yellow Media	YLO	0,06	-0,00	-7,14	353	0,02	0,26

ÉNERGIE

 Cameco	CCO	17,53	0,17	0,98	1 454	16,50	26,43
 Canadian Natural	CNQ	27,92	-0,46	-1,62	5 638	25,58	41,12
 Canadian Oil Sands	COS	19,99	-0,35	-1,72	1 451	18,21	25,19
 Enbridge	ENB	39,48	0,20	0,51	1 501	34,72	42,23
 EnCana	ECA	20,98	-0,19	-0,90	1 189	17,25	23,86
 Enerplus	ERF	12,71	-0,06	-0,47	358	11,53	26,96
 Nexen	NXY	24,10	-0,55	-2,23	1 589	14,20	26,70
 Pengrowth Energy	PGF	5,02	-0,10	-1,95	865	5,02	11,36
 Pétrolière Impériale	IMO	42,51	-0,60	-1,39	589	39,77	49,26
 Suncor Energy	SU	32,89	-0,44	-1,32	2 400	26,97	37,28
 Talisman Energy	TLM	11,48	-0,17	-1,46	2 208	9,72	14,69
 TransCanada	TRP	45,13	-0,15	-0,33	744	40,34	46,29

FINANCIÈRES

 B. CIBC	CM	79,64	-0,32	-0,40	933	68,66	80,31
 B. de Montréal	BMO	59,10	-0,12	-0,20	866	53,15	61,29
 B. Laurentienne	LB	45,19	-0,08	-0,18	29	40,66	48,68
 B. Nationale	NA	76,77	-0,13	-0,17	283	64,25	81,27
 B. Royale	RY	58,03	0,08	0,14	1 598	44,20	59,13
 B. Scotia	BNS	54,50	-0,11	-0,20	1 034	47,54	57,17
 B. TD	TD	81,46	-0,23	-0,28	1 163	68,52	85,85
 Brookfield Asset	BAM.A	34,01	-0,13	-0,38	509	26,82	35,35
 Cominar Real	CUF.UN	22,12	-0,28	-1,25	379	21,41	25,46
 Corp. Fin. Power	PWF	25,97	0,13	0,50	465	23,73	30,15
 Fin. Manuvie	MFC	12,49	0,01	0,08	2 934	10,18	14,07
 Fin. Sun Life	SLF	26,57	-0,10	-0,37	736	17,92	27,38
 Great-West Lifeco	GWO	23,40	-0,09	-0,38	428	19,15	25,28
 Industrielle All.	IAG	27,36	-0,74	-2,63	186	20,55	32,91
 Power Corporation	POW	24,40	-0,15	-0,61	700	21,42	27,42
 TMX	X	49,82	-0,31	-0,62	7	41,00	53,01

INDUSTRIELLES

 Air Canada	AC.B	1,79	-0,01	-0,56	386	0,78	2,01
 Bombardier	BBD.B	3,37	0,25	8,01	10 434	2,97	4,93
 CAE	CAE	9,49	0,04	0,42	483	9,32	11,24
 Canadien Pacifique	CP	92,05	-0,19	-0,21	425	58,83	94,44
 Chemin de fer CN	CNR	88,00	0,61	0,70	791	74,22	92,20
 SNC-Lavalin	SNC	40,91	0,28	0,69	553	34,36	55,95
 Transcontinental	TCLA	9,50	0,07	0,74	61	7,97	13,37
 TransForce	TFI	18,12	0,27	1,51	193	12,50	19,14

MATÉRIAUX

 Agrium	AGU	99,60	-0,75	-0,75	442	66,00	107,50
 Barrick Gold	ABX	34,40	-0,57	-1,63	1 805	31,18	54,05
 Goldcorp	G	38,95	-1,83	-4,49	3 196	32,34	55,00
 Kinross Gold	K	10,19	-0,17	-1,64	5 393	7,15	14,48
 Mines Agnico-Eagle	AEM	55,02	-1,87	-3,29	305	31,50	56,99
 Potash	POT	38,18	0,00	0,00	860	37,02	47,94
 Teck Resources	TCK.B	32,27	-0,10	-0,31	1 233	26,02	44,00

SERVICES PUBLICS

 Fortis	FTS	33,12	0,02	0,06	248	31,70	34,98
 TransAlta	TA	15,42	0,22	1,45	800	13,96	22,28

TECHNOLOGIE

 CGI	GIB.A	24,05	0,40	1,69	804	17,88	27,00
 Research In Motion	RIM	10,70	-1,20	-10,08	10 359	6,10	19,06

TÉLÉCOMMUNICATIONS

 BCE	BCE	42,02	-0,26	-0,61	1 054	39,12	45,28
 Bell Alliant	BA	27,10	0,06	0,22	366	24,41	28,85
 Rogers	RCL.B	43,02	-0,23	-0,53	1 928	34,75	44,37
 Telus	T	65,00	-0,10	-0,15	248	53,01	65,79

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

 iShares DEX	XBB	31,44	0,03	0,10	155	30,78	31,86
 iShares MSCI	XEM	23,22	-0,15	-0,64	3	21,29	25,02
 iShares MSCI EMU	EZU	31,13	-0,22	-0,70	502	24,77	32,72
 iShares S&P 500	XSP	16,05	-0,09	-0,56	531	13,57	16,84
 iShares S&P/TSX	XIC	19,13	-0,11	-0,57	106	17,71	20,22



INDICES QUÉBÉCOIS

 INDICE QUÉBÉC IQ30	1384,22	+0,08	+0,01
 INDICE QUÉBÉC IQ120	1399,66	-2,17	-0,15

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

 Research In Motion	RIM	10,70	-1,20	-10,08	10 359	6,10	19,06
 Canadian Natural	CNQ	27,92	-0,46	-1,62	5 638	25,58	41,12
 Kinross Gold	K	10,19	-0,17	-1,64	5 393	7,15	14,48
 iShares S&P/TSX	XIU	17,49	-0,12	-0,68	5 244	16,05	18,32
 Goldcorp	G	38,95	-1,83	-4,49	3 196	32,34	55,00
 Yamana Gold	YRI	19,24	-0,16	-0,82	3 134	12,76	20,61
 Fin. Manuvie	MFC	12,49	0,01	0,08	2 934	10,18	14,07
 Precision Drilling	PD	6,92	-0,05	-0,72	2 875	5,97	12,72
 Suncor Energy	SU	32,89	-0,44	-1,32	2 400	26,97	37,28
 Talisman Energy	TLM	11,48	-0,17	-1,46	2 208	9,72	14,69

LES GAGNANTS EN %

 High Liner Foods	HLF.A	30,60	3,18	11,60	0	12,98	30,60
 easyhome	EH	7,51	0,68	9,96	152	5,00	7,74
 5N Plus	VNP	2,66	0,22	9,02	87	1,43	7,10
 Bombardier	BBD.A	3,48	0,27	8,41	142	3,08	5,00
 Bombardier	BBD.B	3,37	0,25	8,01	10 434	2,97	4,93
 Aston Hill Global	AGB.UN	3,40	0,24	7,59	8	3,03	4,54
 Wilmington	WCM.A	3,00	0,18	6,38	4	2,50	3,20
 Holloway Lodging	HLR.UN	3,84	0,21	5,79	3	1,20	8,80
 Coastal Contracts	COA	6,02	0,32	5,61	45	4,32	7,54
 Pollard Banknote	PBL	2,41	0,12	5,24	3	1,61	2,71

LES PERDANTS EN %

 Neptune Techs	NTB	2,46	-0,86	-25,90	636	2,25	5,05
 Witwatersrand	WGR	2,16	-0,34	-13,60	1	1,91	6,85
 Research In Motion	RIM	10,70	-1,20	-10,08	10 359	6,10	19,06
 Royal Host	RYL</						

ÉCONOMIE

Ouf!

La Grèce et l'Europe poussent un soupir de soulagement après la conclusion d'un compromis entre l'UE et le FMI sur la dette du pays



Thomas Wieser, président du comité économie et finance, Christine Lagarde, directrice générale du FMI, Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, Olli Rehn, commissaire aux affaires économiques et monétaires, et Klaus Regling, directeur exécutif du Fonds de stabilité financière.

La Grèce et plusieurs de ses partenaires ont salué mardi comme un nouveau départ le compromis déposé par l'UE et le FMI pour verser au pays les prêts déjà promis et prendre les mesures nécessaires pour dompter son énorme dette.

« Nous avons posé les bases pour que la dette grecque, le problème le plus torturant et déstabilisateur pour le pays, redevienne viable », a déclaré en soirée le premier ministre grec, Antonis Samaras, dans un message télévisé à la nation. La Grèce a ainsi « réussi à assurer sa place dans l'euro », s'est-il félicité.

Le président français, François Hollande, a, lui aussi, estimé que cet accord conclu dans la nuit à Bruxelles constituait une « résolution de la crise grecque ». Cela permettra de « lever tous les doutes sur l'avenir de la zone euro », a dit M. Hollande en conférence de presse commune avec le premier ministre belge, Elio Di Rupo, à Paris.

Athènes, dont les caisses sont vides, attendait depuis plusieurs semaines que zone euro et FMI se mettent d'accord sur son désendettement, leur différé sur la question bloquant le versement des tranches des prêts retardés depuis des mois. « Le cadre décidé à l'Eurogroupe est un nouveau départ [...], c'est positif grâce aux sacrifices du peuple grec », a souligné Evángelos Venizélos, chef du PASOK socialiste et principal allié du gouvernement de coalition dirigé par le conservateur Antonis Samaras. Fotis Kouvelis, troisième partenaire de l'exécutif à la tête de la Gauche démocratique Dimar, a salué « un pas déterminant pour le maintien du pays dans la zone euro ». M. Samaras a convoqué un conseil des ministres pour mercredi, afin de plancher sur la relance économique, selon son porte-parole Simos Kedikoglou.

« Les grands défis sont de mettre en œuvre » les nouvelles me-

sures de rigueur et redressement votées en octobre, « et de faire avancer les privatisations », a relevé le ministre des Finances, Yannis Stournaras. De son côté, le chef de l'opposition, dirigeant de la coalition de gauche radicale Syriza, Alexis Tsipras, a rejeté comme une « non-solution, qui ne comporte pas de plan viable pour le pays » le compromis « négocié entre M^{mes} Merkel et Lagarde », la chancelière allemande et dirigeante du FMI respectivement.

Les marchés européens ont aussi réagi prudemment, sur fond de crainte d'une impasse

« Le cadre décidé à l'Eurogroupe est un nouveau départ [...], c'est positif grâce aux sacrifices du peuple grec » – Evángelos Venizélos

sur le budget américain et de sombres prévisions de l'OCDE sur l'économie mondiale. Paris est resté quasi stable, Londres a gagné 0,2%, Francfort a progressé de 0,6%. La Bourse d'Athènes a, elle, gagné 0,3%, mais son indice bancaire a chuté de 9,8%, dans l'attente d'éclaircissements sur les modalités du rachat de certains titres de dette par l'État grec prévu par l'accord de Bruxelles.

Les Européens ont décidé de déboursier un total de 43,7 milliards d'euros dont une première tranche de 34 milliards devrait être versée le 13 décembre. Le solde se fera au cours du premier trimestre 2013. Sur la dette, FMI et zone euro ont trouvé un compromis sur un panachage de mesures visant à la ramener à 124% du PIB d'ici 2020, contre un objectif initial de 120% défendu par le FMI. Cela représente un allègement d'environ 40 milliards d'euros d'ici à 2020, selon une source européenne, sans lequel la dette au-

rait atteint 144% du PIB en 2020.

Cet accord « ne coûte rien aux contribuables allemands », a affirmé le ministre des Finances allemand, Wolfgang Schäuble, à la veille d'un vote des députés allemands sur le versement de la nouvelle tranche de prêts à la Grèce. Le parlement allemand doit donner son feu vert, même si l'opposition reproche à Angela Merkel d'avoir renvoyé à plus tard un règlement de fond du cas grec par son refus d'effacer la dette du pays.

Le ministre portugais des Finances, Vitor Gaspar, s'est, lui, réjoui de ce que l'accord profite au Portugal, ainsi qu'à l'Irlande, tous deux sous assistance financière internationale. Ils bénéficieront, selon lui, de ristournes consenties à la Grèce comme une réduction significative des taux d'intérêt des prêts bilatéraux déjà consentis et un allongement de la durée de remboursement.

Si la plupart des médias grecs saluaient mardi une avancée, acquise toutefois au prix d'un renforcement de la surveillance exercée sur le pays par ses créanciers, la rue a continué de gronder contre les nouvelles mesures d'austérité adoptées récemment. Le *Quotidien des rédacteurs* [gauche] accusait UE et FMI de condamner la « société grecque à une mort lente tandis que la solution pour la dette est de nouveau renvoyée à l'avenir ».

Mise au régime de rigueur depuis 2010 en échange de son sauvetage financier par l'UE, la BCE et le FMI, la Grèce est plongée dans une grave récession pour la cinquième année consécutive tandis que le chômage frappe un quart de la population active.

Agence France-Presse



Assis sur un banc public dans un parc d'Athènes, un homme prend connaissance des détails de l'entente qui aidera son pays à sortir de la crise de la dette.

L'accord vu par Fitch

L'agence de notation financière Fitch a jugé mardi « positif » l'accord conclu par le FMI et la zone euro sur la réduction de la dette grecque, mais souligné les « risques élevés liés à sa mise en œuvre ». Au terme de négociations très longues et complexes, la zone euro et le Fonds monétaire international ont annoncé dans la nuit de lundi à mardi des mesures pour que la dette grecque, qui menace d'exploser à 190% du PIB en 2014, soit ramenée à 124% en 2020 et « substantiellement en deçà de 110% » en 2022. « Cet accord atténue la menace immédiate d'un défaut de la Grèce sur ses obligations souveraines ou d'une sortie de la zone euro », juge dans un communiqué Fitch, qui attribue toujours à la Grèce la note CCC, la plus proche du défaut de paiement. « Ceci est positif pour

la Grèce et pour les autres États de la zone euro. Cet accord devrait aider la dette souveraine grecque à redevenir supportable, mais des questions clés doivent encore trouver une réponse, et le risque lié à la mise en œuvre est élevé », ajoute l'agence.

Selon les calculs de Fitch, l'accord devrait permettre au ratio dette/PIB de la Grèce « de culminer à 179% en 2014 avant de diminuer vers les 124% en 2020, des chiffres qui recourent globalement » ceux présentés à l'issue de l'accord.

« Les risques liés à la mise en œuvre, qui a été un problème avec tous les programmes d'aide à la Grèce jusqu'à présent, vont rester élevés. Il n'est pas certain que le nouvel accord renforce suffisamment la confiance des consommateurs grecs et des investisseurs pour stopper la contraction de l'économie », met-elle également en garde.



Dîners d'affaires



DU MARDI AU VENDREDI DE 12H À 15H



511 RUE VILLERAY MONTRÉAL 514.495.1999
RESTOTAPEO.COM

LA GRÈCE EST DE RETOUR

les meilleurs vins de la Grèce

chez
Milos



estiatorio Milos

514.272.3522

5357 Avenue du Parc, Montréal, Qc
H2V 4G9

www.estiatoriomilos.com

RÉSERVEZ POUR VOS ÉVÉNEMENTS DES FÊTES

RIB'N'REEF®
STEAKHOUSE

CIGARE LOUNGE

RSVP. 514.735.1601 / INFO@RIBNREEF.COM
8105 DÉCARIE, MONTRÉAL, QC H4P2H5

ÉCONOMIE

L'Argentine est sur le point de basculer

Fitch abaisse la note du pays de cinq crans; un défaut de paiement est jugé probable

L'agence d'évaluation financière Fitch a abaissé mardi de cinq crans la note de l'Argentine, de B à CC, et jugé «probable» un défaut de paiement du pays, qui vient d'être condamné à verser 1,33 milliard de dollars à des fonds spéculatifs.

Jeudi, un juge fédéral de l'État de New York a ordonné à l'Argentine de payer cette somme à des fonds spéculatifs détenteurs de dette publique et qui avaient refusé un échange de titres après le défaut de paiement du pays en 2001. «Un défaut de paiement est probable», a estimé dans un communiqué l'agence Fitch, indiquant par ailleurs que la perspective associée à la note de la dette publique argentine restait «négative» et qu'un nouvel abaissement n'était pas exclu dans les mois à venir.

La note attribuée à l'Argentine par Fitch n'est plus qu'à deux crans de la catégorie DDD qui correspond à des émetteurs en défaut de paiement.

Le moment de vérité pour Buenos Aires viendra le 15 décembre. Ce jour-là, l'Argentine doit faire face à une échéance de la dette renégociée pour 3,1 milliards, auxquels s'ajoute maintenant le 1,33 milliard devant être versé aux créanciers récalcitrants. «Un seul paiement manqué [...] pourrait déclencher une cascade de défauts de paiement sur les tous les titres de dette émis sous le régime



La présidente de l'Argentine, Christina Kirchner, fait face à tout un défi: son pays a toujours refusé aux «créanciers vautours» d'obtenir un remboursement complet depuis que le pays a dû restructurer sa dette, en 2001. Mais, récemment, un tribunal américain a ordonné le paiement de 1,33 milliard à ces créanciers, ce qui s'ajoute aux autres obligations du pays et a conduit Fitch à abaisser sa note.

du droit international», estime l'agence Fitch.

L'Argentine, qui a annoncé son intention de faire appel

du jugement new-yorkais, a toujours refusé de payer un centime à ces fonds spéculatifs qu'elle qualifie de «vau-

tours» parce qu'ils cherchent à être remboursés à 100 % alors que la plupart des créanciers ont accepté une

décote de 75 % après la faillite du pays en 2001.

Agence France-Presse

La confiance des consommateurs américains est à un sommet de quatre ans et demi

Washington — La confiance des consommateurs américains a atteint en novembre son plus haut niveau en près de cinq ans, stimulée par les meilleures perspectives d'embauche pour les six prochains mois, a indiqué mardi le Conference Board. L'indice mensuel du groupe de recherche a grimpé à 73,7 points en novembre, par rapport à 73,1 points en octobre. Dans les deux cas, il s'agit des meilleures performances de l'indice depuis février 2008. Malgré tout, l'indice reste inférieur au niveau de 90 points qui témoigne habituellement d'une économie en bonne santé. Il a atteint ce niveau pour la dernière fois en décembre 2007, le premier mois de la Grande Récession.

Associated Press

La Caisse de dépôt et placement investit 10 millions dans Groupe Optimum

La Caisse de dépôt et placement du Québec a annoncé mardi un investissement de 10 millions, sous forme de prêt à terme, dans le Groupe Optimum. Le premier vice-président, Placements privés de la Caisse, Normand Provost, a rappelé par voie de communiqué que l'investissement initial de la Caisse de dépôt dans Optimum remonte à 1979. Groupe Optimum est un groupe financier privé canadien d'envergure internationale qui exerce ses activités dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance de dommages, de la réassurance vie, de l'actuariat-conseil et de la gestion d'actifs. Le groupe est présent principalement au Canada, aux États-Unis et en France et compte sur près de 500 employés.

La Presse canadienne

Compromis européen sur les règles des agences de notation

La Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil, qui représente les 27 États de l'UE, se sont mis d'accord mardi sur de nouvelles règles régissant les agences de notation, ont annoncé les trois institutions sur leurs comptes Twitter.

Le commissaire européen aux Services financier, Michel Barnier, a salué dans un communiqué un «accord important», qui permettra de «réduire la dépendance excessive aux notations, éliminer les conflits d'intérêt et établir un

régime de responsabilité civile» pour les agences de notation. Celles-ci devront en outre «être plus transparentes lorsqu'elles notent les États», a-t-il souligné.

Afin d'éviter de perturber les marchés, les agences devront instaurer un calendrier annonçant à quel moment elles publieront leurs notations de dettes souveraines des États de l'UE, en respectant des délais. Ces notes ne pourront être publiées qu'au moins une heure après la fermeture ou une heure avant l'ouverture des marchés dans

l'Union. Les agences de notation devront justifier leurs notes de manière plus approfondie et plus transparente qu'actuellement auprès des investisseurs et des États concernés.

Elles pourront être tenues civilement responsables si elles ont porté préjudice à un investisseur en enfreignant le règlement, que ce soit par négligence ou intentionnellement.

Des règles de rotation entre agences seront appliquées, mais seulement en ce qui concerne les instruments financiers structurés com-

plexes. Pour éviter les conflits d'intérêts, si un investisseur a des parts dans plusieurs agences, celles-ci ne pourront excéder 5% de leur capital. Une agence ne pourra noter une entité (ou ses produits) lorsque cette dernière détient plus de 10% de son capital.

Toutes les notations devront être publiées sur une plateforme européenne permettant d'établir des comparaisons.

La Commission, qui espère voir le texte adopté par le Parlement et les États d'ici la fin de l'année, présentera d'ici 2016

un rapport sur l'opportunité éventuelle de créer une agence européenne de notation.

«Avec cet accord, nous franchissons une nouvelle étape importante vers plus de stabilité financière. Et nous réduisons considérablement le risque d'une autre crise financière avec toutes les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'économie réelle, la croissance, l'emploi et les finances publiques», a souligné M. Barnier dans son communiqué.

Agence France-Presse

JUSTICE

SUITE DE LA PAGE B 12

selon qui l'immigration constitue un «faux remède» pour soutenir l'économie du Québec (*Le remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, Boréal, 2011).

Les chercheurs de l'IRIS critiquent vertement cette prise

de position «fataliste» qui associe l'immigration à des visées uniquement instrumentales et économicistes («sauver le Québec», éludant l'aspect «développement» du Québec («aider le Québec»).

Comment expliquer que même si leur niveau de scolarité augmente, les immigrants peinent de plus en plus à convaincre les employeurs de la validité de leurs diplômes, et ce, en dépit des nombreux

accords conclus par le précédent gouvernement pour reconnaître les qualifications professionnelles chez certains corps de travailleurs dont le Québec a besoin?

L'esprit d'analyse scientifique à lui seul ne peut expliquer les disparités frappantes entre la reconnaissance spontanée de certains diplômés délivrés par des établissements «connus», contre ceux délivrés dans des pays dits pauvres. «Cela relève plus d'une attitude postulant l'incompatibilité des cultures et d'une com-

préhension caricaturale et obsolète du monde non occidental que d'un esprit d'analyse scientifique», écrivent les auteurs.

Au Québec, l'impact de ces préjugés joue encore plus durablement qu'ailleurs au Canada. Ainsi, un immigrant diplômé d'un pays «développé» a 60% plus de chances de se trouver un premier emploi qu'un immigrant racisé car venant d'un pays moins développé. En Colombie-Britannique, cet avantage est moins important (36%), et en Ontario, c'est le diplômé d'une université non

occidentale qui affiche une avance (7%).

Ces données sont publiées dans un contexte où le Canada, sous la gouverne du premier ministre Stephen Harper, affiche une intention claire de procéder de plus en plus à une immigration dite «sélective». Dans un long entretien accordé récemment au *Globe and Mail*, M. Harper a indiqué que le Canada «promouvra l'immigration» qu'il dirige allait passer à une politique de plus en plus active où «nous définissons nos besoins en im-

migration; nous allons recruter et nous priorisons les demandes reçues en fonction des objectifs de notre pays».

Le Canada est l'un des États recevant le plus de nouveaux arrivants par habitant, le tiers de sa population étant composée d'immigrants ou de rejetons d'immigrants. Au Québec, le poids démographique des immigrants est de 11,5% (données de 2006), contre des taux de 28,3% en Ontario et de 27,5% en Colombie-Britannique.

Le Devoir

MODE & BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE
Les incontournables

Forfait Découverte du St-Christophe

- ❖ 1 nuitée en chambre Beaujolais ou Bordeaux Queen
- ❖ Souper table d'hôte 3 services au Bistro Le Piccolo
- ❖ Déjeuner complet
- ❖ 60 min. de soin au Spa St-Christophe (massage, facial ou soin corporel)
- ❖ 1 soin de 30 min. (pressothérapie ou neurospa) par personne
- ❖ Accès à la piscine et jacuzzi intérieur avec vue sur le lac
- ❖ Gym 24h

À PARTIR DE **289\$**
*taxes en sus.

Luxeux Hôtel Boutique et Spa sur les rives du lac dans les Cantons de l'Est

Le Piccolo restaurant • bistrot • bar
450 405-4782 | hotelstchristophe.com
255, rue Denison Est, Granby, Québec J2H 2R4

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Catherine Pelletier au 514.985.3502 ou cpelletier@ledevoir.com

Spécialistes de la santé

lég&r associés radiologistes

Voir & comprendre & diagnostiquer

Résonance magnétique ■ Scan ■ Échographie
Mammographie ■ Ostéodensitométrie ■ Radiologie générale

La majorité des examens sont couverts par la RAMQ, sauf certains examens (résonance magnétique, échographie, scan) qui sont remboursés par la plupart des assurances.

5773 av. Bannantyne
Verdun
centresantesourire.com
514.767.4070

clinique dentaire
Dentisterie générale et spécialisée
Tout ce dont vous avez besoin pour un sourire resplendissant!

centre de bien-être
Soins du visage
• Massothérapie
• Ostéopathie
• Acupuncture
• Médecine esthétique
• Kilo-Solution

centre santé sourire

Nous vous invitons à consulter notre site web pour connaître la description détaillée de nos services.
1851, rue Sherbrooke Est, bureau 201, Montréal, Québec H2K 4L5
www.legerradiologiste.qc.ca 514.523.2121

Pour annoncer dans ce regroupement, communiquez avec Ousmane Charles Touré au 514.985.3457 ou octoure@ledevoir.com

ÉCONOMIE



JUSTIN SULLIVAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Couche-Tard souffre d'une guerre de prix des cigarettiers aux États-Unis

Mais l'acquisition de Statoil a poussé le bénéfice vers le haut

SYLVAIN LAROCQUE

La vive concurrence que se livrent les fabricants de cigarettes aux États-Unis a fait mal à Alimentation Couche-Tard au cours des derniers mois.

« [Les cigarettiers] sont en guerre, chacun tentant de gagner des parts de marché, et nous, les détaillants, nous nous retrouvons au milieu du champ de bataille », a raconté mardi le grand patron de Couche-Tard, Alain Bouchard, au cours d'une téléconférence avec les analystes financiers. L'an dernier, le géant Philip Morris a décrété une baisse du prix des cigarettes que plusieurs de ses concurrents ont par la suite imitée. Dans le but de contrer la baisse de revenus qui a suivi, la filiale américaine de Couche-Tard, Circle K, a lancé sa propre marque, Crown. Malgré tout, les revenus provenant des cigarettes demeurent inférieurs à ce qu'ils étaient l'an dernier, ce qui tire vers le bas la croissance des ventes des stations-service Circle K.

C'est ainsi qu'au deuxième trimestre de l'exercice financier de Couche-Tard, qui a

JUSTIN SULLIVAN AFP



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Alain Bouchard : « [Les cigarettiers] sont en guerre, chacun tentant de gagner des parts de marché, et nous, les détaillants, nous nous retrouvons au milieu du champ de bataille. »

pris fin le 14 octobre, les ventes des magasins comparables — ceux qui sont ouverts depuis au moins un an — n'ont progressé que de 0,4 % alors qu'elles avaient crû de 2,8 % au premier trimestre. Hormis les cigarettes, les ventes ont augmenté de 2,7 %.

Au Canada, il n'y a pas de guerre de prix dans le marché des cigarettes, mais le ralentissement économique a eu pour effet de contenir à 0,4 % également la progression des ventes des magasins comparables, contre 5 % au premier trimestre.

Deux autres éléments négatifs ont nui aux résultats du

deuxième trimestre : les marges bénéficiaires sur la vente de carburant aux États-Unis ont reculé et les frais financiers ont augmenté en raison de l'acquisition de la chaîne norvégienne Statoil Fuel & Retail (SFR), plus tôt cette année.

Ceci dit, l'acquisition de SFR a surtout eu du bon pour Couche-Tard. Elle a largement contribué à faire bondir de 54,4 % les profits nets de l'entreprise lavalloise au deuxième trimestre. Ceux-ci ont atteint 175,2 millions \$US (94 ¢US par action), contre 113,5 millions (61 ¢US) lors du même trimestre de l'an der-

nier. En plus de l'intégration de SFR, Couche-Tard a profité de la hausse de la marge bénéficiaire sur les ventes de marchandises aux États-Unis, d'un bon contrôle des dépenses et d'un taux moyen d'impôt à la baisse.

Le chiffre d'affaires trimestriel a explosé de 80,8 % pour s'élever à 9,32 milliards.

Les dirigeants de Couche-Tard et de SFR sont en train de comparer leurs façons de faire respectives afin d'identifier de « meilleures pratiques » qui pourraient être instaurées dans l'ensemble du groupe. La direction de Couche-Tard maintient que l'acquisition de SFR se traduira par des synergies annuelles oscillant entre 150 et 200 millions d'ici trois ans.

Dans les semaines suivant l'annonce de la transaction avec SFR, Couche-Tard avait fait part de son intention d'acquiescer d'autres détaillants européens, notamment en Allemagne. Or mardi, M. Bouchard a invité les investisseurs à la patience, disant vouloir éviter de « détruire » quoi que ce soit chez SFR en procédant trop rapidement, que ce soit sur le plan des acquisitions ou des synergies.

La Presse canadienne

Condos : Québec n'échappe pas au ralentissement

ISABELLE PORTER
à Québec

Dans la capitale comme ailleurs, le marché des copropriétés commence à être plus favorable aux acheteurs. Toutefois, dans l'unifamiliale, les vendeurs ont toujours l'avantage.

« Pour quelqu'un qui cherche un condo en ce moment, il y a beaucoup plus de choix », a résumé hier l'analyste Elisabeth Koulouris lors de la conférence annuelle de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

Prudent, l'organisme fédéral évoque une « détente » du marché immobilier de la capitale, qui se manifeste par une baisse du nombre de ventes combinée à une augmentation du nombre d'inscriptions de propriétés à vendre.

Or c'est assurément sur le marché de la copropriété que le phénomène est le plus manifeste. Après l'engouement des dernières années et une multiplication des mises en chantier, le marché du condo se repositionne.

L'an dernier, sept secteurs de la région métropolitaine étaient jugés favorables aux vendeurs. Or, en 2012, ils n'étaient plus que trois, selon la SCHL, soit l'ouest de la Rive-Sud, Charlesbourg et les Rivières.

Dès lors, les acheteurs ont désormais l'avantage dans l'est de la Rive-Sud, à Val-Bé-

lair et dans la Haute-Ville. À Beauport, dans la Basse-Ville et à Sainte-Foy, le marché se situe entre les deux et est jugé « équilibré ».

Mais pour jouir de ces nouveaux avantages, les acheteurs doivent cibler les gammes de prix supérieures puisque c'est à partir de 200 000 \$ que l'avantage passe de leur côté. Pour l'ensemble des propriétés (résidences unifamiliales y comprises), la demande est d'ailleurs concentrée sur les propriétés de 250 000 \$ et moins, a souligné M^{me} Kouroulis.

La SCHL souligne par ailleurs que le marché demeure favorable aux vendeurs dans le secteur de l'unifamiliale et, dans un moindre degré, dans celui des immeubles à revenus.

Et malgré la détente susmentionnée, le marché de la capitale et des environs est plus stable et ralentit plus lentement que le reste du Québec. Ainsi, on prévoit que la hausse des prix passerait de 5,2 % en 2012 à 3,8 % en 2013, alors que dans le reste du Québec elle passe de 3,9 % à 0,8 %.

Le secteur locatif serait lui aussi touché par cette détente en raison du grand nombre de nouvelles constructions observées en 2012, dont 418 appartements dans Des Rivières seulement et de nombreuses résidences pour aînés dans la Haute-Ville.

Le Devoir



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Hausse du bénéfice des sociétés canadiennes

Ottawa — Les sociétés canadiennes ont réalisé des bénéfices d'exploitation de 72,2 milliards au troisième trimestre, en hausse de 3,7 % par rapport au trimestre précédent, a indiqué mardi Statistique Canada. Cela fait suite à un recul de 7 % au deuxième trimestre.

Les bénéfices d'exploitation ont progressé dans 14 des 22 industries. Les indus-

tries de la fabrication ont mené l'augmentation dans l'ensemble, ayant représenté près de 30 % de l'accroissement de 2,6 milliards enregistré par rapport au deuxième trimestre.

Dans le secteur non financier, les bénéfices d'exploitation ont augmenté de 3,7 % au troisième trimestre pour s'établir à 52,9 milliards, après une baisse de 5,7 % en-

registrée au trimestre précédent. La majorité de la hausse du troisième trimestre provient des industries de la fabrication, tandis que la plupart des autres industries non financières ont peu varié.

Dans le secteur financier, les bénéfices d'exploitation ont atteint 19,2 milliards, en hausse de 3,7 %, après avoir diminué de 10,5 % au deuxième trimestre. La plu-

part des augmentations enregistrées au troisième trimestre étaient attribuables aux entreprises d'intermédiation financière par le biais de dépôts.

Les bénéfices d'exploitation des industries de la fabrication se sont élevés à 12,4 milliards au troisième trimestre, en hausse de 6,3 %.

La Presse canadienne

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Li
bre
de voir plus loin

PROFESSEURS DEMANDÉS

Pour répondre à ses besoins d'enseignement et de recherche, l'UQAC est à la recherche de professeurs dans les domaines suivants :

- Gestion des ressources humaines
- Pratiques éducatives et gestion des classes au primaire
- Éducation préscolaire
- Développement régional
- Génie civil, structure
- Théorie et pratique de la formation de l'art dramatique
- Informatique
- Mathématique

La description complète de ces postes est disponible sur notre site Web : www.uqac.ca/emploi
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ à l'adresse sous mentionnée.

Université du Québec à Chicoutimi
Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
555, boulevard de l'Université, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 5043 • concours_vrer@uqac.ca

uqac.ca

UQAC

DR ALAIN SABOURIN

Clinique Médico-Esthétique Cheveux | Rides | Paupières



20 ans d'expertise
514.937.8020

Chirurgie des **Paupières**

dralainsabourin.com

**Vous avez des droits
nous pouvons vous aider**

Yves Ménard
Avocats inc.

514.861.0469

yvesmenardavocats.com

LES SPORTS

Les Argonauts ont défilé à Toronto

Toronto — Les amateurs de sports de Toronto ont savouré mardi un rare plaisir : un défilé saluant un championnat dans les rues du centre-ville.

Les membres des Argonauts ont paradé jusqu'au carré Nathan Phillips, à l'extérieur de l'hôtel de ville de Toronto, pour célébrer leur victoire de 35-22 contre les Stampeders de Calgary, dimanche, dans la 100^e édition du match de championnat de la Ligue canadienne de football, la Coupe Grey.

À l'heure du midi, des milliers de partisans enthousiastes ont envahi le site, plusieurs brandissant des drapeaux des Argonauts ou des serviettes blanches et faisant résonner des cornes.

« Nous allons nous battre pour nous assurer de ramener cette coupe dans cette ville pendant de nombreuses années à venir », a déclaré le chef de la direction des Argos, Chris Rudge.

La foule a manifesté bruyamment quand le capitaine défensif Jordan Younger a porté la coupe Grey sur la scène.

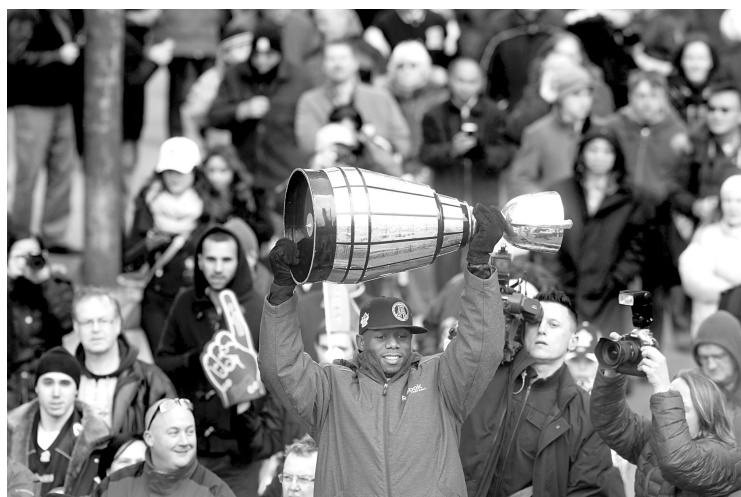
« La LCF est bien vivante ici à Toronto », a déclaré le directeur général des Argos, Jim Barker. « Ça a été spectaculaire. De voir tous ces gens ici, c'est ahurissant. »

L'équipe a amorcé la journée en défilant avec le trophée



JEFF MCINTOSH

Pendant que le maire de Calgary Naheed Nenshi respectait sa promesse de porter le maillot des Argonauts en cas de défaite des Stampeders, les vainqueurs de la 100^e Coupe Grey, dont le demi-coin Jordan Younger, ont défilé



CHRIS YOUNG

mardi dans une atmosphère de fête au centre-ville de Toronto.

émblématique à travers les rues de Toronto en fin d'avant-midi. La procession a commencé près de la gare Union et a remonté la rue Bay jusqu'à l'hôtel de ville. Le maire Rob Ford, vêtu d'un chandail des Argos avec le numéro 1, a proclamé « la journée des Argonauts de Toronto ».

« C'est ce qu'on appelle un rêve devenu réalité. Nous avions dit qu'ils pouvaient le faire, et ils l'ont fait », a déclaré Ford, qui a été accueilli avec un mélange de huées et d'applaudissements

au lendemain de sa destitution ordonnée par un juge en raison d'un conflit d'intérêts.

Il a eu droit à une meilleure réception lorsque le plaqueur Adriano Belli lui a fait un bisou sur la joue.

Une flotte de 28 camions et un cabriolet ont transporté le quart Ricky Ray, le porteur de ballon et joueur par excellence du match de championnat Chad Kackert, le receveur Chad Owens et les autres joueurs le long du parcours.

Il s'agissait du premier

défilé de championnat à Toronto depuis la victoire des Argonauts à la Coupe Grey 2004.

Les amateurs de sports de la ville n'ont pas été gâtés au fil des ans. Au baseball, les Blue Jays au baseball n'ont pas gagné un championnat depuis 1993; au hockey les Maple Leafs n'ont pas remporté un titre depuis 1967; et au basketball, les Raptors, et le Toronto FC au soccer ne sont même jamais passés près d'être couronnés.

La Presse canadienne

La FIFA fait un pas vers l'arbitrage vidéo

Zurich — La Fédération internationale de football association a annoncé qu'une étape de plus vers l'arbitrage vidéo sera franchie avec la mise en place de la technologie sur la ligne de but (GLT) à la Coupe du monde des clubs, qui se déroulera du 6 au 16 décembre au Japon.

La FIFA a signé un accord de projet avec deux fabricants de GLT, Hawk-Eye Innovations et Fraunhofer ISS (GoalRef).

Les deux stades japonais qui accueilleront la compétition testeront des systèmes différents. Celui de Yokohama utilisera GoalRef, avec une micro-puce implantée dans le ballon. L'enceinte de Toyota se servira du Hawk-Eye, qui utilise un dispositif de caméras.

Sept formations prendront part à la Coupe du monde des clubs : Sanfrecce Hiroshima (Japon), Auckland City FC (Nouvelle-Zélande), Al Ahly (Égypte), Ulsan Hyundai FC

(Corée du Sud), CF Monterrey (Mexique), SC Corinthians (Brésil) et Chelsea (Angleterre).

« La prochaine grande étape de la procédure avant le début de la compétition sera celle des tests d'installation, qui seront menés par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche », a déclaré la FIFA dans un communiqué. « La dernière étape inhérente à la mise en œuvre du système GLT sera un contrôle d'avant-match par les arbitres. »

Le 5 juillet 2012, la FIFA a entériné le recours à la technologie pour éviter certains litiges comme il en est survenu lors de la Coupe du monde de 2010 en Afrique du Sud.

L'utilisation de cette double technologie se poursuivra lors de la Coupe des confédérations de 2013 et de la Coupe du monde de 2014, toutes deux présentées au Brésil.

Associated Press

BASEBALL

Marvin Miller n'est plus

New York — Marvin Miller, le tranquille patron de l'Association des joueurs de baseball majeur qui a été au centre de plusieurs grèves et batailles juridiques qui ont mené à la création du marché des joueurs autonomes, est décédé mardi matin. Il était âgé de 95 ans.

Miller est mort à sa résidence de Manhattan à 5h30, a fait savoir sa fille Susan Miller. Il avait reçu un diagnostic de cancer du foie au mois d'août.

En 16 ans au poste de directeur exécutif de l'Association des joueurs de baseball majeur, à partir de 1966, Miller a mené des batailles contre les propriétaires dans plusieurs domaines.

Il a remporté une victoire importante, en décembre 1975, alors qu'il a été décrété que les joueurs pouvaient devenir joueurs autonomes. Cela a créé une révolution au sein du sport professionnel et créé un contexte qui a graduellement permis aux athlètes de devenir des multimillionnaires.

Outre sa fille, Miller laisse dans le deuil son fils Peter et son petit-fils Neil Satoru Miller. Son épouse, Terry, est décédée en octobre 2009.

Susan Miller a fait savoir que



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Marvin Miller pendant une grève des joueurs de baseball en 1981.

son père, à l'instar de sa mère, voulait que son corps soit confié aux chercheurs de l'hôpital Mount Sinai. Elle a indiqué que la famille n'avait pas encore décidé s'il y aurait des funérailles.

« Tous les joueurs — du passé, du présent et de l'avenir — ont une dette à l'endroit de Marvin, et son influence va au-delà du baseball », a commenté le patron actuel du syndicat des joueurs de baseball, Michael Weiner.

Associated Press

AVIS LÉGAUX

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS
Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 24 septembre 2012, a adopté le règlement suivant :

12-037 Règlement autorisant un emprunt de 4 000 000 \$ pour l'acquisition et la restauration d'œuvres d'art public accessoires à des projets d'immobilisations prévus au programme triennal d'immobilisations

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 19 novembre 2012. Il entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements
Montréal, le 28 novembre 2012

Le greffier de la Ville,
M^{re} Yves Saindon

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de

dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!

Dystrophie musculaire Canada
une action musculée
1.800.567.2236
www.muscle.ca
bureau du Québec

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 16 novembre 2012, L'ÉQUIPE DE RENOVATION OZ INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 6561 St-Laurent, Montréal, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 décembre 2012 à 10h00, au bureau du syndic, 8585 boul. St-Laurent, Suite 210, Montréal, Québec.

G. BILL HAFNER, CIRP, Syndic
8585, boul. St-Laurent
Bureau 210
Montréal (Québec) H2P 2M9
Tél. : (514) 382-6722
Télex : (514) 382-9328

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 19 novembre 2012, 9178-6186 QUEBEC INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 1383 Chemin Canora, Mont-Royal, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre 2012 à 10h00, au bureau du syndic, 8585 boul. St-Laurent, Suite 210, Montréal, Québec.

G. BILL HAFNER, CIRP, Syndic
8585, boul. St-Laurent
Bureau 210
Montréal (Québec) H2P 2M9
Tél. : (514) 382-6722
Télex : (514) 382-9328

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que le 22 novembre 2012, 7286261 CANADA INC., a fait cession de ses biens, corps politique légalement constitué, situé au 3518 rue Ashby, St-Laurent, Québec et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 décembre 2012 à 10h00, au bureau du syndic, 8585 boul. St-Laurent, Suite 210, Montréal, Québec.

G. BILL HAFNER, CIRP, Syndic
8585, boul. St-Laurent
Bureau 210
Montréal (Québec) H2P 2M9
Tél. : (514) 382-6722
Télex : (514) 382-9328

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

QTMG HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-197113-122
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
TRANSPORT S.P. DOMINGUE INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION 139 C.P.C.
139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur a été laissée à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre-Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Une copie du présent CONSTAT D'INFRACTION, AVIS DE RÉCLAMATION, PLAIDOYER DE CULPABILITÉ OU DE NON-CULPABILITÉ a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de JEAN-FRANÇOIS RIOUX.

Montréal, le 19 novembre 2012
JULIE LOCAS
GREFFIÈRE ADJOINTE

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
CAUSE NO : 700-61-110454-128
COUR DU QUÉBEC,
STATUTAIRE
ORGANISME D'AUTOREGLEMENTATION DU COURTOYAGE DU QUÉBEC
Poursuivant
c.
JEAN-FRANÇOIS RIOUX
Défendeur
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN-FRANÇOIS RIOUX de comparaître au greffe de cette cour situé au 25 rue De Martigny O., St-Jérôme, Québec dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Une copie du présent CONSTAT D'INFRACTION, AVIS DE RÉCLAMATION, PLAIDOYER DE CULPABILITÉ OU DE NON-CULPABILITÉ a été laissée au greffe de cette cour à l'intention de JEAN-FRANÇOIS RIOUX.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 102(4) de la Loi)
Dans l'affaire de la faillite de : 9200-7665 QUÉBEC INC. et ILYOS
Avis est par les présentes donné que le 10 novembre 2012, 9200-7665 QUÉBEC INC. et ILYOS, 25, Don Quichotte #110, Ile Perrot, Québec, J7V 7X4, CANADA, est survenue le 20^e jour de novembre 2012, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10^e jour de décembre 2012 à 11h00, au Bureau du Syndic, 10, Grand Boulevard, bureau 202, Ile Perrot (Québec).
Date à Ile Perrot (Québec), ce 21^e jour de novembre 2012.
Martin Trudeau, CIRP, Syndic
PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC., Syndic
Bureau 202
Ile Perrot (QC) J7V 7P8
Local : (514) 453-9857
Ligne Mtl : (514) 497-9290
Télex : (514) 453-2134

AVIS
CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné que, à la suite du décès de Monsieur Fernand Deraps, domicilié au 933, rue Boreale, Havre-Saint-Pierre, Québec, G0G 1P0 survenu le six juin deux mille douze (2012), un inventaire des biens a été dressé et peut être consulté à l'étude de Me S.H. Filiatrault, notaire, au 10,055 avenue D'Auteuil, Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO : 505-12-037454-124
COUR SUPÉRIEURE
RUTH CURIEL,
Partie demanderesse
c.
FELIPE MUJICA,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal une requête introductive d'instance en divorce. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Longueuil, situé au 1111, boul. Jacques-Cartier Est, Longueuil, Québec, J4M 2J6. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Si vous comparez, soyez aussi avisés que la requête introductive d'instance sera présentée pour adjudication devant le tribunal le 18 janvier 2013, à 9h00, en salle 1.17 du Palais de justice de Longueuil. Longueuil, le 23 novembre 2012
Julie Catalano, gacq
Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-22-197772-25
COUR DU QUÉBEC
CAISSE DES JARDINS DE LA CULTURE,
Demanderesse
c.
MARTINE BÉRUBÉ,
Partie défenderesse
ASSIGNATION

ORDRE est donné à Martine Bérubé de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal au local 1.120 dans les 30 jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 10 janvier 2013, à 9h, en salle 2.06 au Palais de justice de Montréal.
Une copie de la requête introductive d'instance en réclamation du solde d'un contrat de prêt a été remise au greffe à l'intention de Martine Bérubé.
MONTREAL, LE 26 NOV 2012
ELAINE CLOUTIER-NEVEU
Greffier adjoint
J.C. 0878
CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR SUPÉRIEURE
No 700-05-014368-074, GST-1872-07
AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC
Partie demanderesse GILLES RAICHE
Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 10/12/2012 à 10h00 AU 1813, USALD CHARTRAND TERREBONNE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GILLES RAICHE, saisis en cette cause, soit HYUNDAI ACCENT, REMORQUE, SYS.DE SON. COMPRESSEUR, PIANO, S.P.A., ENS.PATIO, XBOX 360, WII-TV, ETC. CONDITIONS AGEND OU CHEQUE VISE ANYCK LAFRAMME HUISSIER DE L'ETUDE PHILIPPE & ASSOCIÉS HUISSIERS DE JUSTICE 165 RUE DU MOULIN ST-EUSTACHE QUÉBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7375

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi : Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi : Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél. : 514-985-3344
Fax : 514-985-3340
Sur Internet : www.ledivoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledivoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : avisdev@ledivoir.com

LE MONDE

Manifestations massives en Égypte contre le président Morsi

HAITHAM EL-TABEI
au Caire

Des dizaines de milliers d'Égyptiens se sont rassemblés mardi sur la place Tahrir au Caire pour protester contre la décision de Mohamed Morsi de s'octroyer des pouvoirs exceptionnels, la plus forte mobilisation hostile au président islamiste depuis son élection en juin.

Plusieurs cortèges ont convergé sur la célèbre place du centre de la capitale égyptienne, pour dénoncer également le puissant mouvement des Frères musulmans, dont est issu le président.

Les manifestations hostiles au président ont touché d'autres villes du pays en proie à une grave crise depuis la décision le 22 novembre de M. Morsi de renforcer provisoirement ses pouvoirs afin, selon lui, de pouvoir engager les réformes. Mais ses détracteurs ont dénoncé un «nouveau pharaon».

«Dégage!», scandaient de nombreux manifestants place Tahrir, reprenant le slogan emblématique de la révolte populaire qui avait chassé du pouvoir le président autocratique Hosni Moubarak en février 2011. Une banderole déployée à une entrée de la place proclamait «Interdit aux Frères musulmans».

Des heurts

Comme tous les jours depuis une semaine, des heurts sporadiques ont eu lieu dans la journée près de la place, aux abords de l'ambassade des États-Unis, entre des jeunes et la police qui répondait aux jets de pierres par des tirs de gaz lacrymogènes.

Selon l'Alliance populaire, un petit parti de gauche, un de ses militants y est mort asphyxié, ce qu'a confirmé une source médicale. Il s'agit du troisième décès provoqué par les troubles des derniers jours en Égypte.

Ces accrochages ont été dénoncés par de nombreux manifestants anti-Morsi à Tahrir, dé-



Des manifestations ont eu lieu mardi dans les principales villes d'Égypte, comme au Caire.

sireux de garder un caractère pacifique à leur manifestation.

À Alexandrie, des milliers de personnes protestaient contre le président sur une grande place bordant la Méditerranée. Mais en début de soirée une contre-manifestation de partisans du président a elle aussi attiré plusieurs milliers de personnes dans cette deuxième ville du pays.

Une manifestation pro-Morsi au Caire avait été annulée de crainte d'affrontements.

Dans la station balnéaire réputée de Charm el-Cheikh, sur la mer Rouge, ainsi que dans les villes de Mansoura, Tanta, Assiout, Sohag et Minya, des rassemblements anti-Morsi ont également eu lieu.

La révolution

Après une rencontre avec la hiérarchie judiciaire lundi, M. Morsi a décidé de maintenir le décret controversé par lequel il s'est autorisé à prendre toute mesure jugée nécessaire pour «protéger la révolution».

Ses partisans soulignent que ces pouvoirs exceptionnels lui donneront les moyens d'engager des réformes indispensables pour la marche vers la démocratie et assurent qu'ils cesseront avec l'adoption prévue dans quelques mois de la nou-

Les partisans de Morsi disent que ces pouvoirs exceptionnels lui donneront les moyens d'engager des réformes indispensables

velle Constitution.

Mais en plaçant les décisions présidentielles à l'abri de tout recours en justice, ce décret a provoqué la colère d'une grande partie du monde judiciaire et de la classe politique.

Unique inflexion apparente, seuls ses «pouvoirs souverains» — dont la définition reste vague — sont hors d'atteinte des juges, a dit la présidence, laissant entendre que les décisions de routine pourraient être sou-

mises aux magistrats.

Le décret empêche aussi la justice d'examiner les recours contre le processus de rédaction de la Constitution, que ses adversaires estiment dominé par les islamistes.

Il demande aussi «de nouveaux jugements» dans les affaires de meurtres de manifestants durant la révolte de 2011, faisant planer une menace sur des chefs de la sécurité, voire un autre procès pour Hosni Moubarak. Ce point répond à une demande de l'opposition et d'une grande partie de l'opinion.

Alors que l'Égypte a besoin d'aide pour relancer son économie, le Fonds monétaire international a averti qu'un changement majeur dans la politique économique du pays pourrait remettre en cause le pré-accord sur le plan d'aide de 4,8 milliards de dollars.

Agence France-Presse

Le Hamas cautionne la démarche d'Abbas à l'ONU

Le Hamas a officiellement cautionné l'initiative du président palestinien, Mahmoud Abbas, pour obtenir le statut d'État observateur à l'ONU, faisant provisoirement taire les divergences entre son chef en exil et ses dirigeants à Gaza.

Khaled Mechaal, chef du bureau politique en exil, a tranché le débat en exprimant lundi «dans une conversation téléphonique avec le président Abbas l'agrément du Hamas à la démarche à l'ONU pour obtenir le statut d'État observateur», selon un communiqué.

À Gaza, qu'il gouverne depuis 2007, le Hamas, rétif à la démarche de Mahmoud Abbas, dont l'Autorité palestinienne ne contrôle plus que les zones autonomes de Cisjordanie, est rentré dans le rang.

«Personne n'est contre un État, nous sommes en faveur de toute initiative pour arracher un État palestinien sur la terre palestinienne, mais notre vision est celle d'un État dans le cadre des constantes et de la résistance palestinienne», a déclaré mardi le chef du gouvernement du Hamas à Gaza, Ismaïl Haniyeh.

Le projet de résolution qui sera soumis jeudi au vote de l'Assemblée générale de l'ONU, où il devrait aisément

recueillir la majorité simple requise, appelée à «un règlement pacifique», avec l'établissement d'un État de Palestine «vivant aux côtés d'Israël en paix et en sécurité, sur la base des frontières d'avant 1967».

«Le Hamas et le Fatah tentaient mutuellement de se marginaliser», explique Moukhaïmer Abou Saada, professeur de science politique à l'Université Al-Azhar de Gaza, «c'est pourquoi le Hamas ne soutenait pas la démarche d'Abou Mazen à l'ONU».

«Mais cette opposition n'est plus aussi ferme qu'elle l'était avant l'offensive» israélienne, estime-t-il, les dirigeants du Hamas «ne l'expriment plus aussi fortement, il y a un soutien tacite à Abou Mazen: 'Allez-y et si vous obtenez un État à l'ONU, tant mieux'».

«Le moment est venu de mettre fin à la division politique entre la Cisjordanie et Gaza parce qu'Israël l'a exploitée pour dire que Mahmoud Abbas ne représentait pas tous les Palestiniens et que sa demande d'État observateur à l'ONU ne devait pas être acceptée, étant donné qu'il n'a aucun contrôle sur Gaza», souligne Moukhaïmer Abou Saada.

Agence France-Presse

Tzipi Livni de retour en politique

L'ancienne ministre israélienne des Affaires étrangères et ex-chef du parti centriste Kadima, Tzipi Livni, a annoncé mardi son retour en politique et la création d'un nouveau parti de centre gauche après quasiment sept mois d'absence. «J'ai décidé de revenir en politique et de créer un parti politique que j'ai nommé le Mouvement», a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse, à moins de deux mois des élections législatives du 22 janvier 2013. Le 1^{er} mai, elle avait annoncé qu'elle démissionnait du Parlement, un mois après sa défaite lors des primaires au sein de Kadima (centre droit).

Agence France-Presse

L'ONU dénonce la situation des droits en Iran

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté mardi une résolution condamnant «des violations graves et récurrentes des droits de l'homme» en Iran. La résolution dénonce notamment la pratique de la torture, «l'application de la peine de mort en l'absence de garanties internationalement reconnues», et l'augmentation du nombre des exécutions capitales. Le texte déplore que Téhéran n'ait pas «renoncé à exécuter des mineurs» et affirme que les défenseurs des droits de la personne en Iran, dont des avocats et des journalistes, sont «pris pour cibles de manière croissante et systématique». Le texte, adopté par 83 voix pour, 31 contre et 68 abstentions, dénonce une discrimination envers les femmes et les membres de minorités ethniques ou religieuses.

Agence France-Presse

La déforestation au Brésil atteint son plus bas niveau depuis 1988

La nouvelle loi sur les forêts inquiète les défenseurs de l'environnement

La déforestation en Amazonie a atteint entre août 2011 et juillet 2012 son niveau le plus bas depuis la création de statistiques dans ce domaine en 1988, a annoncé mardi le gouvernement brésilien, qui se rapproche de son but de réduire d'ici 2020 le déboisement de 80% par rapport à 2009.

En 2011-2012, 4656 km² (465 600 hectares) ont été déboisés, soit une baisse de 27% par rapport à la même période de 2010 à 2011.

«Il s'agit du niveau le plus bas de l'histoire, depuis que le Brésil a commencé à mesurer» la déforestation en 1988, a annoncé à la presse la ministre de l'Environnement, Izabella Teixeira, précisant qu'il s'agissait de la quatrième baisse en autant d'années.

«Il me semble que c'est la seule bonne nouvelle sur l'environnement dans le monde», a estimé M^{me} Teixeira, avant d'annoncer l'instauration d'un nouveau système électronique pour imposer des amendes aux contrevenants.

Le pic de la déforestation en Amazonie avait été atteint pendant les années 2003-2004, où la destruction de forêts avait atteint 27 772 km². Entre août 2010 et juillet 2011, les surfaces déboisées s'étaient élevées à «seulement» 6238 km², ce qui représentait déjà un record.

Un grand émetteur

À cause de la déforestation, le Brésil figure parmi les grands émetteurs de CO₂ sur la planète, mais le gouvernement a fait d'une réduction de la déforestation de l'Amazonie un de ses principaux objectifs dans la lutte contre le réchauffement climatique et s'est engagé lors du sommet de l'ONU sur le climat à Copenhague en 2009 à réduire le déboisement de 80% d'ici 2020.

Aujourd'hui, «nous sommes à peine à quatre points de notre objectif», a souligné M^{me} Teixeira.

Les défenseurs de l'environnement se sont félicités de ces chiffres, alors que le pays a adopté cette année une réforme controversée du code forestier que beaucoup considèrent comme une menace pour les forêts et un cadeau en faveur des grands propriétaires.

Cette réforme a été élaborée sur l'insistance du puissant secteur agricole, notamment céréa-

lier, qui dispose d'importants relais au Parlement, mais fait craindre une nouvelle vague de déforestation.

Les chiffres «de l'année dernière sont un bon indicateur de ce que le gouvernement est sur la bonne voie pour en terminer avec la déforestation», a commenté le responsable de l'Institut de recherche amazonienne (IPAM), Paulo Moutinho, d'autant qu'«aujourd'hui, les méthodes de ceux qui déboisent sont plus sophistiquées et demandent plus de contrôle».

Mais il a également mis en garde le gouvernement qui ne «doit pas baisser la garde, car il y a toujours des menaces qui pourraient relancer la déforestation», notamment les grands projets d'infrastructure en Amazonie (routes et barrages).

En outre, «l'application de la nouvelle loi sur les forêts [que la présidente Dilma Rousseff a amputée en partie] doit être très prudente et inciter à une agriculture plus productive, qui ne fasse pas pression sur les forêts», a-t-il ajouté.

Un groupe d'ONG a lancé une campagne pour déposer devant le Parlement un projet de loi d'initiative populaire visant à instaurer une déforestation zéro. Six cent mille signatures sur les 1,5 million nécessaires ont déjà été collectées, selon le responsable de la campagne Amazonie chez Greenpeace, Marcio Astrini. «Les résultats de l'année dernière montrent qu'il est possible d'en finir avec la déforestation en Amazonie et ce malgré des records de production agricole comme ceux atteints par le pays cette année», a-t-il expliqué.

Le Brésil compte cinq millions de km² de bois et de forêts qui couvrent 60% de son territoire, et 80% de l'Amazonie est toujours intacte. La déforestation est calculée à partir d'images prises par satellite, avec une marge d'erreur d'environ 10%, d'après l'Institut de recherches spatiales, chargé du décompte. Incendies, agriculture, élevage, ou encore exploitation illégale du bois et de minerais figurent parmi les principales causes de la déforestation en Amazonie, selon les autorités.

Agence France-Presse

ARAFAT EXHUMÉ



ABBAS MOMANI AGENCE FRANCE-PRESSE

La tombe de Yasser Arafat a été ouverte mardi quelques heures afin d'effectuer des prélèvements, confiés à des experts internationaux qui doivent tenter de déterminer huit ans après sa mort si le dirigeant historique palestinien a été empoisonné. Si les prélèvements confirment la thèse de l'empoisonnement, les dirigeants palestiniens saisiront la Cour pénale internationale (CPI).

RDC: le M23 quittera Goma d'ici vendredi

Le chef militaire des rebelles du M23, le général Sultani Makenga, a déclaré mardi que ses troupes auraient quitté d'ici vendredi Goma, la ville stratégique de l'est de la République démocratique du Congo qu'elles occupent depuis une semaine, pour se conformer à une décision des États de la région.

«On nous avait demandé de nous retirer à 20 kilomètres et nous allons le faire, il n'y a pas de problème», a déclaré le général Makenga, en référence au sommet de Kampala samedi.

La déclaration du sommet demandait aux rebelles d'arrêter la guerre et de se retirer de Goma en 48 heures. En échange, Kinshasa devait prendre en compte leurs revendications «légitimes».

Le général Makenga a expli-

qué que le délai de 48 heures était trop court parce qu'il lui fallait rassembler ses forces avant ce retrait.

Le chef politique du M23, Jean-Marie Runiga, s'est montré plus évasif que le général Makenga sur le départ de la rébellion de Goma. Le M23 «fera très vite» son retrait de Goma si ses revendications concernant la gouvernance, la justice ou les droits de la personne sont satisfaites, a-t-il déclaré.

«Avant le retrait», le M23 demande notamment au gouvernement une enquête sur la tentative d'assassinat d'un médecin au Sud-Kivu, la liberté de mouvement pour l'opposant Étienne Tshisekedi ou encore la dissolution de la commission électorale, a-t-il dit.

Agence France-Presse

CULTURE

15^{es} RIDM: record de fréquentation

Les 15^{es} Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), qui clôturaient leur douzaine cinématographique le 18 novembre à Montréal, affichent un bilan plus que positif. Le nombre d'entrées payantes a doublé depuis 2011. Les RIDM ont accueilli plus de 40 000 festivaliers, une augmentation de 33% par rapport au cru précédent. De nombreuses séances ont affiché complet. Seul festival québécois voué uniquement au documentaire, les RIDM ont le vent dans les

voiles. L'édition condensée (19 films) à Québec, au cinéma Cartier, se clôture jeudi. *Le Devoir*

CINARS 2012: 25% plus de diffuseurs du monde entier

La Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) 2012 qui s'est terminée le 18 novembre a attiré un nombre record de participants de l'étranger. Les diffuseurs et programmeurs de salles en provenance d'Europe, d'Asie, des Amériques et d'Océanie étaient en hausse de 25% par rapport à

l'édition précédente. L'offre de spectacles bonifiée, avec plus de 150 représentations dans 50 salles, expliquerait ce succès. Au total, plus de 1300 professionnels des arts de la scène, dont 60% de l'étranger, ont participé à cette biennale. *Le Devoir*

China Heavyweight primé à Taipei

China Heavyweight de Yun Chang, une coproduction Chine-Canada, a récolté le titre de meilleur documentaire de l'année aux 49^{es} Golden Horse Awards à Taipei. Il avait d'abord été lancé au Festival

de Sundance. Le film, disponible sur Illico, est centré sur l'entraînement de la boxe en Chine centrale. *Le Devoir*

100 000 \$ à la Fondation des artistes

La Fondation des artistes (FDA) et la Caisse de la culture ont célébré mardi soir la signature d'une entente et le versement d'un don majeur de 100 000 \$ qui permettront d'apporter un soutien financier aux artistes traversant une période difficile. L'an dernier, la

Caisse a fourni plus de 139 000 \$ à 149 artistes dans le besoin. L'entente permettra notamment de reconduire trois activités de financement importantes, dont l'Opération Noël lors de laquelle des artistes bénévoles rendent visite à certains de leurs doyens. *Le Devoir*

Pluie de prix culturels à Québec

Québec — Comme chaque année, le milieu culturel de Québec se réunissait, mardi soir, pour souligner ses bons coups. De l'opéra au théâtre en passant par les arts, voici

quelques-uns des 23 lauréats. En arts visuels, Virginie Mercure a gagné le prix de l'exposition de l'année pour XYZ, présentée chez Regart à Lévis. En opéra, Robert Lepage récolte les honneurs pour sa mise en scène de *La tempête*. Puis, en musique classique, on a honoré la violoniste Mélanie Grenier, pour son travail auprès des jeunes, et le chercheur Paul Cadrin. Enfin, en théâtre, la pièce *L'absence de guerre*, présentée chez Premier Acte, a récolté deux des prix les plus prestigieux, en mise en scène (Édith Pate-naude) et en interprétation (Normand Bissonnette). *Le Devoir*



30 NOVEMBRE

FACULTÉ DE MUSIQUE
Université de Montréal

L'Atelier de musique baroque sous la direction de Margaret Little et le Chœur de l'Université de Montréal sous la direction de Raymond Perrin présentent le

MAGNIFICAT DE J.S. BACH

Également au programme : *Wachet auf, ruft uns die Stimme* (motet) de Johann Christoph Friedrich Bach

Vendredi 30 novembre – 19 h 30

Salle Claude-Champagne / 220, av. Vincent-d'Indy (métro Édouard-Montpetit)

Entrée libre / 514 343-6427, musique.umontreal.ca

5 DÉCEMBRE

FACULTÉ DE MUSIQUE
Université de Montréal

Causerie-atelier de musique de flûte tirée de LICHT

À LA MÉMOIRE DE KARLHEINZ STOCKHAUSEN

sous la gouverne de Lise Daoust

Également au programme : THINKI, XI, FLÔTE, YPSILON, PICCOLO

Mercredi 5 décembre – 17 h

Salle Serge-Garant (B-484) / 200, av. Vincent-d'Indy (métro Édouard-Montpetit)

Entrée libre / 514 343-6427, musique.umontreal.ca

30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DÉCEMBRE

McGill
Schulich School of Music
École de musique Schulich

Vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre – 19h30
Salle Pollack – 12 \$

L'Orchestre Symphonique de McGill
ALEXIS HAUSER, CHEF

Debussy : Nocturnes *Triptyque symphonique pour orchestre et chœur* avec les femmes du Chœur universitaire
Dmitri Chostakovitch : *Symphonie n° 13, opus 113 en si bémol mineur*, « *Babi Yar* » pour basse solo, chœur de basses et grand chœur avec les hommes du Chœur universitaire

BILLETTERIE
555, rue Sherbrooke O. (514) 398-4547
www.mcgill.ca/music/fr/evénements

3 DÉCEMBRE

L'Atelier d'opéra de l'Université de Montréal et le Chœur de l'Atelier vous invitent à un

CONCERT D'AIRS ET D'ENSEMBLES D'OPÉRA

Œuvres de Mozart, Puccini et Berlioz
Korngold et Ravel

Direction musicale et accompagnement au piano : Robin Wheeler

Mise en espace : François Racine

Lundi 3 décembre – 19 h 30

Salle Claude-Champagne / 220, av. Vincent-d'Indy (métro Édouard-Montpetit)

Entrée libre / 514 343-6427, musique.umontreal.ca

8 DÉCEMBRE

L'Orchestre de l'Université de Montréal sous la direction de Jean-François Rivest présente

L'ULTIME SIBELIUS

Au programme :

Sibelius – *Tapiola* et *Symphonie n° 7*
Chopin – *Concerto pour piano n° 2*
Soliste : Florian Puddu
Lauréat du Concours de concerto 2012 de l'OUM

Schumann – *Concerto pour violoncelle*
Soliste : Julie Hereish
Lauréate du Concours de concerto 2011 de l'OUM

Samedi 8 décembre – 19 h 30

Salle Claude-Champagne : 220, avenue Vincent-d'Indy 12 \$, gratuit (étudiants)
ADMISSION : 514 790-1245 ou en vente à la porte
Infos : 514 343-6427, musique.umontreal.ca

1^{ER} DÉCEMBRE

festival Bach 2012
Montréal

Concert d'ouverture du Festival Bach de Montréal mettant en vedette La Risonanza et Fabio Bonizzoni

Le 1^{er} décembre à 19h30 à la Salle Bourgie.

Pour connaître la programmation complète de cette 6^{ème} édition passionnante, visitez le www.festivalbachmontreal.com ou contactez notre billetterie au 514-989-9669

28 NOVEMBRE

quatuor molinari
QUATUOR MOLINARI

Dialogues avec les lauréats du 5^e Concours international de composition

Mercredi 28 novembre 2012 à 20 heures

Chapelle historique du Bon-Pasteur, 100 est, rue Sherbrooke, Montréal
Œuvres de Cryne, Filet, Koene, Lozano-Verduzco et Lu

Entrée libre
Renseignements : 514-527-5515 www.quatuormolinari.qc.ca

30 NOVEMBRE

SALLE BOURGIE
MUSÉE DES BEAUX-ARTS MONTRÉAL

HOMMAGE A JOHN CAGE

Friedrich Gauwerky, violoncelle
Brigitte Poulin, piano
Ensemble à percussion Sixtrum

Vendredi 30 novembre à 19 h

Concert consacré à John Cage pour célébrer le 100^e anniversaire de sa naissance

En collaboration avec la Société Radio-Canada, ce concert vous permettra d'entendre pour une rare fois *Imaginary Landscape No. 4* pour 12 radios. Une chance à ne pas manquer!

sallebourgie.ca
514 285-1600, option 4

Présenté par

1^{ER} DÉCEMBRE

quatuor molinari
QUATUOR MOLINARI

Concert des lauréats du 5^e Concours international de composition

Samedi 1^{er} décembre 2012 à 20 heures

Conservatoire de musique de Montréal, 4750, avenue Henri-Julien, Montréal
Œuvres de Cryne, Filet, Koene, Lozano-Verduzco et Lu

Billets à l'entrée : 25\$, 20\$ et 10\$
Renseignements : 514-527-5515 www.quatuormolinari.qc.ca

29 NOVEMBRE

pontaèdre
La musique des autres

De grandes œuvres du répertoire classique dans des transcriptions inusitées!

Mozart/Lussier, Mendelssohn/Walter et Stravinski/Byerly

Jedi 29 novembre 2012 à 20 h

Salle Tudor, Ogilvy, 1307, rue Ste-Catherine Ouest - 5^e étage

Billets 30 \$ – 25 \$ aînés – 10 \$ étudiants, 514-270-2558
www.pentaedre.com

N'attendez pas!

Concerts de Noël

Réservez dès maintenant votre espace publicitaire afin d'annoncer votre concert de Noël dans notre calendrier *Musique en tête* publié tous les mercredis.

2 DÉCEMBRE

CONCERTS LMMC

MARIE-NICOLE LEMIEUX, contralto
WAGNER, MAHLER-SCHINDLER
RAVEL, LEKEU

Dimanche le 2 décembre 2012, à 15 h 30

Salle Pollack – 555, rue Sherbrooke Ouest
(514) 932-6796 • lmme@qc.aibn.com • www.lmmc.ca
Billets: 35 \$ / Étudiants (26 ans): 15 \$

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Isabelle Sanchez au 514.985.3454 ou isanchez@ledevoir.com

6 DÉCEMBRE

imusic
DE MONTRÉAL

studio de musique ancienne
montréal

JOIE ET LUMIÈRE

Présenté dans le cadre du Festival Bach de Montréal
Jedi 6 décembre 2012, 19 h 30

Église Immaculée-Conception – 1855, rue Rachel Est
514 982-6038 – info@imusic.com – Admission
Billets : 55 \$ ou 45 \$ / Aîné : 45 \$ ou 35 \$ / Étudiant : 35 \$ ou 25 \$

CULTURE

CONCERTS CLASSIQUES

Grandir à travers Beethoven

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE MONTRÉAL.

Mozart: *Symphonie n° 38 «Prague»*. Beethoven: *Music for Dancing*. Beethoven: *Concerto pour violon*. Ravel: *Pavane pour une infante défunte*. Nikki Chooi (violin), Orchestre de chambre de Montréal, Wanda Kaluzny. Salle Bourgie, mardi 27 novembre.

CHRISTOPHE HUSS

En 2004, nous avons couvert un concert lors duquel l'Orchestre de chambre de Montréal et Wanda Kaluzny accueilleraient la jeune étoile montante du violon, Janine Jansen. Face à la sensation de bricolage musical rencontrée alors, nous avons décidé de laisser passer quelques années avant de retourner voir un concert de cet ensemble.

Surprise: lorsque la Salle Bourgie a été ouverte l'an passé, l'Orchestre de chambre de Montréal côtoyait au programme I Musici, les Violons du Roy, l'Orchestre chambre McGill et Arion. L'engagement du promoteur jeune violoniste Nikki Chooi et un concert Mozart-Beethoven qui ne pardonne rien nous ont donné l'occasion d'aller, mardi, réévaluer Wanda Kaluzny et son ensemble, qui œuvrent dans la métropole depuis 1974.

Parmi les points positifs des activités de l'Orchestre de chambre de Montréal, il y a la présence d'une œuvre canadienne au programme de chaque concert. Il s'agissait, mardi, de l'amusant *Music for Dancing* composé en 1948 par John Beckwith, alors âgé de 21 ans. C'est une agréable suite de danses, sorte de *Pulcinella* local sans l'esprit et la pétulance stra-

vinskienne. L'heure de tombée ne nous a pas permis d'entendre la *Pavane* de Ravel, qui aurait pu être supprimée, vu que l'imposant *Concerto pour violon* de Beethoven remplaçait le *Concerto pour alto* de Bowen.

On attribuera également à l'Orchestre de chambre de Montréal le mérite de mettre le pied à l'étrier à de jeunes solistes. Voir Nikki Chooi aborder Beethoven était l'intérêt principal du concert. Ce fut une exécution en deux phases, comme si Nikki Chooi devait se hisser progressivement à la hauteur du chef-d'œuvre. Le premier quart d'heure, bourré d'à-peu-près, dans le respect du texte et de l'intonation, fut peu digne d'un finaliste du Concours Reine Elisabeth. Puis, petit à petit, les scores diminuèrent. Une fois la cadence atteinte, Chooi s'est libéré: son violon sonnait mieux et la justesse revenait. Lors du *Finale*, ailé, on regretta même que le plaisir ne dure davantage!

L'excellente surprise de ce surpassement beethovenien fut également la bonne tenue orchestrale. Kaluzny a eu un excellent flair en matière de temps, leur côté allant et imperturbable convenant bien au soliste. Contrairement à 2004, la prestation de l'orchestre — qui a peut-être aussi changé de *Konzermeister* depuis — était fort professionnelle.

La *Symphonie Prague*, de Mozart, heureusement jouée sans la moindre reprise, montrait hélas l'orchestre et sa directrice sous un moins bon jour. Wanda Kaluzny manquait d'innover la partition d'une pulsation, de phrasés, de dialogues et de nuances, plaçant tout ou presque sur un même plan.

Le Devoir

PIERRE VALCOUR 1931-2012

L'homme qui incarnait Guillaume Plouffe n'est plus

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Pierre Valcour fut chez nous une des vedettes adulées des débuts de la télévision. Avec sa solide carrure de sportif et sa chevelure dense bien plantée, il incarnait au petit écran le jeune et turbulent personnage de Guillaume Plouffe, dans le téléroman créé par Roger Lemelin.

En 1951, on le voit aussi au cinéma dans *Ti-Coq* de Gratien Gélinas et, plus tard, dans *La vraie nature de Bernadette* de Gilles Carle. On l'entend aussi beaucoup à la radio, où, comme animateur, il est à la barre de nombre d'émissions diffusées sur les ondes de CKAC, CJMS et CKVL. Il est décédé dans la nuit de dimanche à lundi.

Né en 1931 sous le nom de Norbert Morin, Pierre Valcour fait d'abord des études en agriculture à Oka, puis fréquente l'Université de Montréal jusqu'en 1952, tout en se passionnant pour le théâtre. Il

fréquente aussi bien Gratien Gélinas qu'Olivier Guimond ou le père Georges-Henri Lévesque, le fondateur de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

On le trouve au nombre des jeunes comédiens qui animent la désormais célèbre *Roulotte* de Paul Buissonneau, explique son fils Bertrand Morin. Avec la troupe de La Roulotte, il va se produire de parc en parc, au fil de l'été. Jusqu'au jour, explique son fils, où il se fait remarquer lors d'une audition pour *Les Plouffe*, la populaire série diffusée par Radio-Canada. Alors au zénith de sa popularité, on le verra même partager la glace du Forum avec une vedette du hockey comme Jean Béliveau.

En parallèle à sa vie d'artiste, Pierre Valcour s'intéresse à plusieurs organisations aux visées humanitaires. De 1963

à 1972, il assure les fonctions de directeur des relations internationales de l'Université nationale du Rwanda. Puis, à titre de consul honoraire du Rwanda, il aura notamment pour tâche de délivrer des permis d'enseignement à ceux qui partiront du Québec pour enseigner à Butare, siège de l'université africaine fondée par le père Lévesque. À la même époque, il sera aussi président d'Oxfam-Québec.

Engagement humanitaire

Toute cette activité humanitaire contribue à sa disparition progressive du petit écran au début des années 1970. Il continue cependant d'être très actif dans le monde de la réalisation et de la production, tout en assurant certaines narrations. Pierre Valcour fonde alors plusieurs compagnies vouées au cinéma et au documentaire, dont *Explo-Mundo*, la Société

des grands explorateurs et *Ciné-Mundo*. Plusieurs de ses réalisations sont diffusées dans le cadre de ce qui est alors l'émission phare de la télévision publique: *Les beaux dimanches*.

«Au café qui se trouvait à côté de ses bureaux, on pouvait le voir aussi bien avec Claude Jutra, Michel Brault et Rock Demers, tous installés là eux aussi.» En entrevue au *Devoir*, son fils rappelle qu'on lui doit aussi la réalisation de plusieurs documentaires consacrés à l'histoire québécoise, en particulier aux origines de la Révolution tranquille. Son activité de producteur le fait s'intéresser en outre de près au Japon, à la Chine et à l'Afrique.

Pierre Valcour était installé à Racine dans les Cantons de l'Est. Il y est décédé des «suites d'une longue maladie». Selon ses dernières volontés, il n'y aura qu'une cérémonie privée et confidentielle pour souligner sa disparition.

Le Devoir

THÉÂTRE

De l'art du divertissement japonais

LES GROSSES GEISHAS

Texte: Mélissa Dion Des Landes et Amélie Prévost. Mise en scène: Michel-Maxime Legault. Au Théâtre MainLine jusqu'au 1^{er} décembre.

PHILIPPE COUTURE

En Occident, la culture populaire japonaise fascine. La recette du manga, fort hétéroclite, mélange les histoires d'amour, la science-fiction, les arts martiaux et l'érotisme pour former un cocktail dont, visiblement, la planète entière raffole. Mais que se passe-t-il quand les codes de la bande dessinée japonaise et des danses traditionnelles des geishas rencontrent vraiment l'Occident? Les comédiennes Mélissa Dion Des Landes et Amélie Prévost se sont amusées à passer la culture japonaise au filtre de l'américanité. Pour un résultat divertissant, sans prétention, aux dialogues truculents mais plus ou moins soignés, dont l'interprétation est un brin précipitée mais rafraîchissante.

Leurs geishas, raffinées à leurs heures, souffrent d'emboulement et s'écroulent à tous moments dans d'orageuses colères. À partir de Granby ou de Montréal, elles ont appris la cérémonie du thé dans les gros corps de ces policières en pleine enquête, sur les traces d'un meurtrier obsédé par le Japon, se déployant tous les contrastes entre l'Orient et



CATHERINE TRUDEAU

Dans les gros corps de ces policières en pleine enquête, sur les traces d'un meurtrier obsédé par le Japon, se déploient tous les contrastes entre l'Orient et l'Occident.

l'Occident: la délicatesse rencontre la grossièreté, le raffinement se laisse dérober par la bestialité, la lenteur côtoie l'agitation. Et ainsi de suite. Une affaire de contrastes.

L'esthétique du spectacle suit la même dialectique, entre parodie et respect des codes japonais, entre polar et manga, entre théâtre réaliste et dessin hachuré. En parallèle de l'enquête ayant lieu dans un salon de geishas à Montréal, l'histoire personnelle du meurtrier se dessine à l'arrière-scène,

sous la forme d'une BD à l'esthétique typiquement manga, qui en emprunte les modes narratifs: *split screen*, zoom et dialogues brefs, le tout présenté dans une mise en images qui fait alterner cadres fixes et images mobiles. Les illustrations de Christian Séguin et Pascale McCoy invitent à une réflexion sur la narration et offrent un joli contrepoint au jeu surexcité des actrices (Mélissa Dion Des Landes et Amélie Prévost elles-mêmes). Ceci est donc une comédie

dont le ton se veut acidulé et caustique, qui lance sans grande méchanceté un peu de fiel sur ces Occidentaux qui rêvent superficiellement d'un Orient formaté par la culture pop. Sans se prendre pour des sociologues, les auteures offrent un divertissement intelligent, qui propose de riches allers-retours entre deux mondes qui ne sont peut-être pas si opposés qu'on le croit.

Collaborateur Le Devoir

Le film *Rebelle* en lice aux Independent Spirit Awards

Los Angeles — Le film *Rebelle* du réalisateur québécois Kim Nguyen, déjà élu pour représenter le Canada dans la course pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, a obtenu une nomination mardi en vue de la cérémonie des Independent Spirit Awards aux États-Unis.

Le long-métrage, qui dépeint la dure réalité des enfants soldats, est cité dans la catégorie du Meilleur film international.

Ses rivaux comprennent *De rouille et d'os*, coproduction franco-belge signée Jacques Audiard et mettant en vedette l'actrice française oscarisée Marion Cotillard et l'acteur flamand Matthias Schoenaerts, ainsi qu'*Amour* de Michael Haneke, avec Jean-Louis Trintignant et Emmanuelle Béart.

Le film turc *Il était une fois*

en *Anatolie* du réalisateur Nuri Bilge Ceylan et le drame social *L'enfant d'en haut* de la Suisse Ursula Meier complètent la liste des films nommés dans la catégorie.

Tourné à Kinshasa, en République démocratique du Congo, *Rebelle* a déjà été primé à l'étranger: à la Berlinale, l'actrice congolaise Rachel Mwanza, l'interprète principale du film, a remporté l'Ours d'argent de la meilleure actrice et le film a obtenu une mention spéciale du jury œcuménique.

La liste des films en nomination officielle en vue de la 85^e soirée des Oscar du 24 février sera dévoilée le 15 janvier. La remise des Independent Spirit Awards a lieu le jour précédent, le 23 février.

La Presse canadienne

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		30 vies	L'Épicerie	Les enfants de la télé / René Martel, Jici Lauzon.		Adam & Eve / Le dernier train? / Lance et compte: La déchirure		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	23h05 Alors on jase! / Sugar Sammy		
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur / Alexandra Diaz	La poule aux oeufs d'or	Occupation double	Fidèles au poste!				TVA nouvelles	22h45 Denis Lévesque	23h45 Signé M / Le saumon	0h15 MENSONGE...	
TQ	Kaboum	Tactik / L'habit fait la cheur	Les Appendices	Famille moderne	Voir		Les francs-tireurs		Homeland / Marine One	Génial! / Brigitte Boisjoli, François Bernier.			
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Rire et délire	Rire et délire	CSI: NY / La fête tombe à l'eau		Personne d'intérêt / Le Bouc émissaire		Opération Séduction	Un gars le soir	Un souper presque parfait	L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes	Les grands reportages	Le Téléjournal		Commission Charbonneau		Le National	RDI économie	24 heures		
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Science/ fiction/ Cliques	Envoyé spécial / Les forçats de la mode	Peuples		On n'est pas que des cobayes		TV5 le journal	23h35 LE SEPTIEME JURE			
D	Contact animal		Enchères	Planète décalinée	Le convoi de l'extrême		The Border / La loi des cartels		J'ai frôlé la mort! / Séisme	CanalD.com			
VIE	ByeMaison	Idees-grandeur	Destination mariage	Défi sucré	Dans la bouche des enfants		Decore ta vie		Meubles	Mariages sucrés	Destination		
MP	Top musique		Buzz	Mon. Christo	Ciptoman / Kardashian		Bienvenue à Jersey Shore		Coup de rock	Gene Simmons			
MX	Le rôle ma vie	Starmag	Les années / Nanette Workman	L'index québécois	L'index québécois		Benezra reçoit / Isabelle Boulay		Les 100	Starmag	L'index québécois	Les années	
VRK&G	Glee	Big Bang	Fort Boyard	Grenade?	Dans le trouble		Vie secrète ado		Degrassi	Je t'ai eu!	Changement	Fan Club	Hors d'ondes
TF	Les Simpson	Johnny Test	Retour à l'île	La Retenue	Star Wars		Les Simpson		Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon	American Dad
RDS	17h00 Le 5 à 7		Hockey 360°	Hockey - Jeux olympiques de 2002 Canada c. Etats-Unis	La recherche de la vérité		L'antichambre		Sports 30	Images/sec.	Randonnée		
HISTORIA	Les grands défilés		Tank: Les grands combats	NCIS enquêtes spéciales			L'Épervier		The Unit: Commando d'élite	Si j'avais- char			
ARTV	L'Héritage	Un soir seul	Gars, fille	EN CHAIR ET EN OS (1997) avec Francesca Neri.	Liberto Rabal.		22h25 Contact		Marek Halter	23h25 Mondes	Gars, fille		
EXPLORA	Pandas géants de Chine	Casa Nova	Photographe	Belles et rebelles	Himalaya 911		Les 4400 / Fausses pistes		Belles et rebelles	Southland / Contrôle d'intégrité			Pandas géants
SERIES+	L.A.: Enquêtes prioritaires	Hawaii 5-0 / Ohana	Jobs de bras	Comment. fait	Vertige		Chase / Innocentes		Nikita / Aux origines	Les stupéfiants			MI-5
TELE	La porte des étoiles				Surmaturel / Invocations		Baiser fatal		Noms de Dieux	Charles Taylor			Comment...fait
C. SAVOIR	Parlons voyage	Mini-Music	Conférences du CORIM	Festival REGARD	Pékin Express / Courses-poursuites à Manille		Seul contre la nature		La Course Evasion				Les défis du
EVASION	L'aventurier alpin	Guide restos VOIR	360	ONCLE BOONMEE (2010) Thanapat Saisaymar.	Parent un jour		Sur les traces de Tintin						
TFO	Qui vient jouer	Géant	Facteur	Rebut global	LA ROUTE DES INDES (1984) avec James Fox, Judy Davis, Peggy Ashcroft.		22h45 MARIE A UN JE-NE-SAIS-QUOI (1998) Matt Dillon.		22h50 DECHARGE (2010) avec Isabel Richer, David Boutin.				
Cinépop	UN HOMME A PART (2003) avec Larenz Tate, Vin Diesel.				20h05 Making of / Pee Wee		PARTIE DE PECHE AU YEMEN (2011)						
Sécran	Cinéma	Michel Barrette / Drôle de journée			Homies Partie 1 de 4		Au coeur de la douane		Faites entrer l'accusé / Jacques Pluvinet: Le fantôme de Kehl.				Vu du ciel!
Planète	Continent	Continent	Planète Bac	Période libre	Dragons' Den		Au tour de l'histoire		Libre-service				100 problèmes
MATV	Libre-service	Mise à jour	Caucus	Coronation St.	The X Factor / Top Finalists Perform		An SNL Christmas		Why Poverty? / Solar Mamas				George S.
CBC	17h00 News	Lang&O'Leary	Arrow / Muse of Fire	Survivor: Philippines	The Agenda With Steve Paikin		Modern Family / Suburgatory		Criminal Minds				0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Survivor: Philippines		Christmas in Rockefeller Center		AN SNL Christmas				The Talk
TVO	Wild Kratts	Heads Up	Wild Mothers and Babies	The X Factor / Top Finalists Perform	Doo Wop Discoveries (My Music)		Great Performances Partie 1 de 2		BBC News	Charlie Rose			0h05 Daily Sh.
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	TMZ	EVERYTHING'S GONE GREEN (2006) Paulo Costanzo.		MythBusters / Hail Hijinx		Ice Road Truckers				How It's Made
CBS	Channel 3 News		Evening News	Jeopardy!	Restoration		How It's Made		How It's Made				How It's Made
NBC	News	NBC News	The Big Bang	The Big Bang	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
PBS (33)	PBS NewsHour	Moments to Remember My Music			Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus
CTV (30)	News America	Business	PBS NewsHour	Nature / Drakensberg: Barrier of Spears	Restoration		Ice Road Truckers		Ice Jam				Nostradamus

50 000 \$ pour Anne Teresa De Keersmaeker, 10 000 \$ pour Marie Chouinard

Les Prix de la danse de Montréal se veulent marquants pour (re)mettre la ville sur la carte mondiale de la danse

FRÉDÉRIQUE DOYON

Deux papesses de la chorégraphie contemporaine ont reçu les honneurs des Prix de la danse de Montréal mardi : la Belge Anne Teresa De Keersmaeker et la Québécoise Marie Chouinard. La première a reçu le Grand Prix de la danse de Montréal, muni d'une spectaculaire enveloppe de 50 000 \$ qui a peu de pareilles sur la scène mondiale. La seconde a remporté, avec sa pièce *Le nombre d'or*, le Prix du CALQ pour la meilleure chorégraphie vue à Montréal dans la dernière saison, accordé pour la première fois et d'une valeur de 10 000 \$.

« Je crée dans le bonheur parce que j'aime construire des mondes et travailler avec les danseurs, ces êtres animés d'essentiel brut et raffiné », a confié la lauréate québécoise, visiblement émue de l'honneur reçu.

Anne Teresa De Keersmaeker a livré, au dernier Festival TransAmériques, deux pièces d'une rigueur touchant au sublime, *Cesena* et *En attendant (sic)*. La lauréate a été choisie par un jury indépendant. « La danse, c'est ma façon d'être dans le monde, [...] de célébrer ce qui nous rend humain », a-t-elle dit dans une allocution étonnamment généreuse pour une artiste qui ne se livre pas facilement. Elle a raconté sa « longue et belle histoire » avec Montréal, qui a accueilli sa compagnie plusieurs fois depuis les années 1980.

Un montant bonifié par le privé

Les Prix de la danse de Montréal ont été instaurés l'an dernier par Marie Chouinard, qui a elle-même versé les 50 000 \$ de la première récompense, accordée à Louise Lecavalier. La très généreuse enveloppe du Grand



La Belge Anne Teresa De Keersmaeker a reçu mardi le Grand Prix de la danse de Montréal, muni d'une spectaculaire enveloppe de 50 000 \$ qui a peu de pareilles sur la scène mondiale.

Prix, qui salue le talent des artistes — danseurs ou chorégraphes d'ici et d'ailleurs — déployé sur nos scènes la saison précédant sa remise, a été garnie cette année par Québecor et les mécènes Jean-Pierre Desrosiers et Marcel Côté.

Une somme à faire saliver les artistes de la scène locale. Pourquoi ne pas avoir réparti l'enveloppe? Les mécènes le

voulaient ainsi. Et Marie Chouinard a pu tenir son pari, lancé l'an dernier comme un impossible défi : réunir la somme de 50 000 \$ pour faire rayonner Montréal sur la scène internationale et établir une réelle réciprocité avec les scènes du monde qui accueillent la danse d'ici. L'intention rejoint le discours du Rendez-vous 2012—Montréal métropole culturelle

qui martelait lundi l'importance de faire rayonner la ville au-delà des frontières. Le Grand Prix de la danse de Montréal devient ainsi l'un des mieux dotés au monde. Ne reste qu'à assurer sa pérennité. Et atteindre le prestige d'un prix Bessie (donné à New York depuis 1984) ou d'un Benois.

Le Devoir

Patience et passion

Franck Dion est de passage aux Sommets de l'animation avec *Edmond était un âne*

ANDRÉ LAVOIE

La patience apparaît non pas comme un idéal, chez les cinéastes d'animation, mais comme une qualité essentielle pour pratiquer un art qui exige de la minutie et des jours de travail acharné pour quelques secondes de formes en mouvement. Ce n'est pourtant pas ce qui caractérise le cinéaste français Franck Dion, de passage à Montréal dans le cadre des Sommets de l'animation qui s'amorcent ce mercredi soir à la Cinémathèque québécoise, avec sous le bras son troisième court-métrage, *Edmond était un âne*.

Au téléphone de sa chambre d'hôtel à Québec, là où se déroulait d'abord l'événement le week-end dernier, Franck Dion déboulonne quelques mythes. A commencer par cette ressource nommée patience. « Je viens de l'illustration et de la sculpture, tient-il à préciser. Je voulais que mon premier film, l'inventaire fantôme, soit en stop motion, en

marionnettes animées. Quand je me suis rendu compte du temps que mettaient les animateurs à animer, ça m'a désespéré totalement! J'ai alors changé de technique pour mes autres films [dont le grinçant *Monsieur Cok*, fabriqué en partie avec du papier découpé] et je suis devenu producteur. Edmond devait être fait en dix mois : c'était une exigence du producteur... c'est-à-dire moi! »

Dans ses trois films, tous d'une grande beauté plastique et empreints d'un climat d'angoisse et d'oppression, le spectateur semble plongé dans une variation nord-américaine du communisme pur et dur. Surprenant comme imaginaire pour un homme né en 1970... à Versailles! Encore là, il se fait un plaisir de me corriger. « Deux semaines après ma naissance, ma mère a déménagé à Trappes, une banlieue parisienne chaude, pourrie... et communiste! Ma mère n'est pas fille de bourgeois, et je suis le petit-fils d'un ouvrier communiste. Mais ce grand intérêt pour la désu-

manisation de l'environnement, pour l'individu complètement perdu vient surtout de mon affection pour la littérature russe. »

Edmond était un âne n'est toutefois pas l'adaptation d'une œuvre littéraire. Comme toujours chez le cinéaste, le film émane d'un simple dessin. Celui d'un homme avec un bonnet d'âne en papier sur la tête s'est imposé. « Ce bonnet, c'est d'abord un signe d'humiliation pour les cancras, dit celui qui admet avoir quitté l'école à 16 ans après avoir fait partie de ce triste clan. J'aimais cette idée d'un homme qui prend ce signe de bêtise de manière complètement différente; il était en somme la personnalité de l'animal. » Franck Dion aime faire l'apologie de cette bête que l'on juge souvent... bête. « L'âne est fascinant, car il est réfléchi, tendre, courageux et intelligent. Ça me permettait d'explorer le thème de l'émancipation. »

D'une production à l'autre, Franck Dion semble aussi s'épanouir, tant comme producteur que comme réalisateur. Il

reconnaît toutefois avoir un « parcours particulier », possède une formation d'acteur et n'affiche aucun diplôme en cinéma. C'est toutefois avec plaisir que ce cinéaste peu patient viendra faire la leçon (de cinéma) à la Cinémathèque, notamment pour ses futurs collègues. « La première chose, c'est de se nourrir et de s'enthousiasmer pour les films des autres. Mon envie pour l'animation est née devant les courts-métrages de Jean-François Laguionie, Norman McLaren et Co Hoedeman. Oui, forcément, ça prend de la patience, mais ça prend surtout de la passion! »

Collaborateur
Le Devoir

Edmond était un âne sera présentée dans le programme Compétition internationale le 29 novembre à 19 h et le 30 novembre à 17 h. Franck Dion donnera une leçon de cinéma le jeudi 29 novembre à 14 h à la Cinémathèque, et l'entrée est libre.

MONTRÉAL MÉTROPOLE CULTURELLE

Une messe prometteuse

Le flou budgétaire culturel actuel incite toutefois à la prudence

FRÉDÉRIQUE DOYON

La grand-messe culturelle du Rendez-vous 2012 — Montréal métropole culturelle (MMC_RV12) a globalement fait des heureux. Mais les propos rassurants du ministre de la Culture, Maka Kotto, au sujet des projets d'infrastructure en cours n'ont pas dissipé le flou qui persiste pour plusieurs d'entre eux.

L'heure est aux réjouissances après que Québec a annoncé l'injection de 5,6 millions de dollars dans la pérennisation des ateliers d'artistes, menacés par la spéculation immobilière, élément important de l'axe 1 du RV12 consacré à la vie culturelle des quartiers. La somme fait partie d'une enveloppe globale de 18 millions à laquelle participent d'autres partenaires, dont les propriétaires d'édifices abritant ces ateliers.

« J'ai versé des larmes, a lancé au Devoir », à la sortie de la plénière, Pierre Przysieznik,

Le Devoir a appris que le ministère de la Culture songeait à retirer son partenariat du projet de maison de la danse dans l'édifice Wilder

membre fondateur du regroupement d'artistes du Mile-End Pied Carré (Pi2), qui travaille d'arrache-pied et bénévolement à ce dossier depuis quatre ans. « Quand ça atteint des résultats comme ceux-ci, c'est une réussite extraordinaire. »

Pi2 vient de conclure une entente avec le propriétaire d'édifices Allied Properties pour garantir aux artistes quatre étages du 5445, rue de Gaspé, pendant 30 ans, à un prix avantageux. L'enveloppe absorbera une partie des coûts de déménagements et de réaménagements forcés qu'implique l'entente, et bénéficiera aussi à d'autres projets pilotés par Les Ateliers créatifs dans différents arrondissements de la ville.

M^{me} Marois a aussi annoncé une contribution initiale de 2 millions de dollars d'ici 2014 pour faire plus de place à l'art public extérieur, notamment dans le Quartier latin — prochaine phase de développement du Quartier des spectacles. Dans la dernière plénière, l'homme d'affaires et philanthrope Alexandre Taillefer, associé principal de XPND et président du Comité-conseil en art public de la ville, renchérissait en s'engageant à lancer « annuellement un projet embléma-

tique en art public ». Une initiative saluée par le Regroupement des artistes en arts visuels en marge du MMC_RV12.

Sur les dents

Alors que M. Kotto annonçait vouloir travailler à concrétiser les projets en infrastructures culturelles en cours et citait en exemple celui de la maison de la danse dans l'édifice Wilder, *Le Devoir* apprenait que le ministère de la Culture (MCCQ) songeait à s'en retirer comme partenaire.

Le Wilder devrait être réaménagé et agrandi pour abriter d'ici 2015, au coût de 75,7 millions, trois organismes de danse — les Grands ballets canadiens (GBC), l'École de danse contemporaine de Montréal et Tangente — ainsi que les bureaux du MCCQ et du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

« Plusieurs points restent encore en suspens, dont le budget de fonctionnement de Tangente et l'accroissement des loyers du ministère et du CALQ », a confirmé à

Le Devoir le directeur du projet de maison de la danse dans l'édifice Wilder, Marc-André de Blois.

La valse-hésitation, bien que compréhensible dans le contexte budgétaire actuel, met les ac-

teurs du projet sur les dents. « On ne peut pas lancer de campagne de financement avec un projet virtuel, note Alain Dancyger, des GBC. Nos donateurs sont extrêmement fébriles. » Et pendant ce temps d'attente, les coûts augmentent...

Effet multiplicateur

Le MMC_RV12 a réjoui plusieurs participants consultés par *Le Devoir*, de l'Office national du film au Festival TransAmériques en passant par Héritage Montréal.

On salue surtout cette occasion de prendre le pouls du Montréal culturel actuel et rêvé pour 2017, date butoir du plan d'action de MMC. Si certains s'inquiètent d'une vision de l'innovation culturelle trop axée sur le « branding » de la ville, quelques idées porteuses ont émergé concernant le financement, la mise en commun d'outils, le réseautage et les partenariats, qui laissent présager de beaux lendemains.

« C'est magnifique d'entendre aujourd'hui que cette logique [citoyenne, qui émerge de la communauté] se multiplie », a noté M. Przysieznik de Pi2.

Le Devoir

QUÉBEC

Vente des laissez-passer : le Festival d'été recule

ISABELLE PORTER
à Québec

Les critiques de la semaine dernière ont été entendues. Le Festival d'été de Québec (FEQ) revient sur sa décision de vendre ses laissez-passer pour l'été prochain dès décembre et reporte la pré-vente à la mi-février.

« Jamais on aurait imaginé que le Festival d'été était si gros que ça pour faire si peur », a déclaré mardi le directeur Daniel Gélinas lors d'un point de presse.

La semaine dernière, des producteurs de spectacles, comme le Capitole et la salle Albert-Rousseau, avaient vivement dénoncé la décision du FEQ de cibler la saison des cadeaux de Noël pour la pré-vente de ses laissez-passer.

Mardi, le directeur du Capitole, Jean Pilote, a publiquement remercié le FEQ d'avoir rectifié le tir. Selon lui, cette décision permettra « de préserver l'équilibre dans le marché de Québec ».

En conférence de presse, M. Gélinas s'est fait avare de commentaires sur les sorties récentes de M. Pilote, mais a dit avoir voulu ménager des organismes comme l'Orches-

tre symphonique, les Violons du Roy, le Petit-Champlain et les compagnies de théâtre.

Il a reconnu que les critiques qui l'avaient le plus ébranlé étaient celles des festivaliers eux-mêmes. « Ce qu'on décèle », a-t-il dit, c'est qu'ils se sentent « peut-être sentis pris de court ». Il se demande si en avançant encore plus l'annonce du changement, il aurait été mieux reçu.

L'une des critiques des festivaliers reste toutefois sans réponse, puisque le Festival ne veut pas revenir sur sa décision de vendre les laissez-passer avant le dévoilement de la programmation.

Le FEQ a opté pour la date du 16 février pour ménager le Carnaval de Québec, qui a lieu juste avant, et pour échapper au mois de janvier. « On ne veut pas se retrouver tout de suite après les fêtes quand on n'a plus d'argent », a résumé M. Gélinas.

Il a par ailleurs reconnu que la saison des fêtes était attrayante. « On s'entend qu'il y a des sorties importantes d'argent en décembre », a-t-il expliqué. On a décidé de « se retirer » et de ne « pas en bénéficier ».

Le Devoir



PAPY3D PRODUCTIONS ET ONF

Chez le cinéaste Franck Dion, le film émane d'un dessin. Celui d'un homme avec un bonnet d'âne en papier sur la tête s'est imposé.